

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat - 86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs .....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 7
Avis aux éducateurs .....	p. 8
PVs Comité de Direction .....	p. 10
PV Commission Sportive .....	p. 29
PV Commission Jeunes .....	p. 36
PV Commission Litiges.....	p. 44
Informations diverses .....	p. 53

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Mardi 14 avril :**

- Commission Sportive

**Jeudi 16 avril :**

- Commission de Discipline

**Vendredi 17 avril :**

- Arbitrage – Prépa Ligue

## JOURNÉE DES FÉMININES



Plus d'informations et lien d'inscription page 3

## GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail sur l'organisation des compétitions seniors aura lieu le lundi 20 avril, au District. Les inscriptions sont toujours possibles.

Plus d'informations page 4

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



## VŒUX DES CLUBS

Les vœux des clubs pour l'AG du 5 juin 2026 sont à formuler avant le mardi 5 mai 2026.

Plus d'informations page 3

## DEMANDE DE TROPHÉE

La fiche de renseignements pour les demandes de trophées est à retourner avant le mardi 5 mai 2026.

Fiche disponible page 5



# PARTENAIRE

## VOS FORMATEURS



**Enrick Cosson - 06 47 66 18 90**  
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.



**Jordan Durand - 06 66 91 11 76**  
Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.



**Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01**  
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.



**Anelore Méry - 06 60 27 93 34**  
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.



**Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84**  
Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.



**Élodie Cervais - 06 72 68 73 35**  
Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

## NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

## EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com  
02 36 05 63 05  
Loches  
www.eccformation.com



CONSULTING

**CLUBS ET ASSOCIATIONS**  
**vous n'êtes plus Seuls !**

Formation éligible au financement  
Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

## NOS FORMATIONS



**"Bilan de compétences"**  
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.



**"Avoir une communication efficace pour sa structure"**  
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !



**"Créer un site internet 100% sur mesure"**  
Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.



**"Maîtriser les bases associatives"**  
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



**"Améliorer les ressources financières de sa structure"**  
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



**"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"**  
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



**"Créer et promouvoir un événement"**  
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !



**"Améliorer la gestion RH de sa structure"**  
Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure



**"Analyse vidéo dans le sport"**  
Connaitre les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.



**DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**  
Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



### Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



### Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



## AVIS AUX CLUBS

### DATES À RETENIR

- **Lundi 20 avril** : Groupe de Travail : « Organisation des compétitions séniors » au District
- **Mercredi 22 avril** : Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles à Nieuil l'Espoir
- **Samedi 2 mai** : Journée des Féminines à Buxerolles

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

L'assemblée Générale Ordinaire du District de la Vienne de Football aura lieu le :

**Vendredi 5 juin 2026**

Lieu à définir

Tous les clubs du District de la Vienne de Football sont conviés à y assister.

Début de l'émargement : 18h15

Fin de l'émargement : 19h00

Début de l'Assemblée Générale : 19h15

### VŒUX DES CLUBS

Toute modification à un règlement du District doit être présentée au Comité de Direction et soumise au vote lors de l'Assemblée Générale.

À cet effet, les clubs qui souhaitent proposer des vœux à **l'Assemblée Générale du vendredi 5 juin 2026** doivent les transmettre au District par :

- La messagerie officielle
- Ou par lettre recommandée sur papier à en-tête du club, signée par le Président, pour le **mardi 5 mai 2026**, dernier délai.

### JOURNÉE DES FÉMININES

Cette année la Journée des Féminines, véritable fête départementale du football féminin, se déroulera le **samedi 2 mai à Poitiers**. Elle sera placée sous le signe de la convivialité et sans esprit de compétition.

Les féminines, licenciées ou non, des catégories suivantes, sont invitées à participer à une journée 100% féminine. À noter que les jeunes filles évoluant habituellement en équipes mixtes sont également les bienvenues.

Au programme de cette journée : des matchs et des animations

De 9h à 17h30 pour les catégories :

- U11-U13F à 8
- U15F sous forme de matchs à 8
- U18F sous forme de matchs à 8

Lors de la pause méridienne de 11h à 14h pour les catégories :

- U6-U8F
- U9-U10F

En semi-nocturne à partir de 17h pour la catégorie :

- Séniors, sous forme de matchs à 8

Si vous avez des jeunes filles qui souhaitent participer mais que vous n'avez pas d'équipes, nous vous invitons à les inscrire, nous composerons ou en compléterons des équipes.

Pour organiser au mieux cette journée, merci de répondre au questionnaire ci-après **avant mercredi 22 avril 2025** : <https://forms.gle/iUsy5gmat6W97xXw9> (merci de répondre même si vous ne souhaitez pas participer).

Ce questionnaire nous permettra :

- d'évaluer le nombre de joueuses par équipe,
- de compléter les équipes si nécessaire ; la journée étant ouverte aux non-licenciées,
- de créer des plateaux équilibrés, dans la mesure du possible,
- de créer des groupes d'éducateurs sur WhatsApp.



## FMI – FIN DE DISPONIBILITÉ DES VERSIONS HISTORIQUES AU 31 MARS 2026

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, nous souhaitons vous rappeler l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables.

Ainsi, **à compter du 31 mars 2026**, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

Lors des réunions de secteurs, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur l'organisation de nos compétitions (coupes et championnat), tout en les gardant attractives.

Des membres de clubs ont été désignés pour y participer, nous les remercions.

Si un membre de votre club souhaite également y prendre part, nous vous remercions de l'inscrire via la messagerie officielle.

**La 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail aura lieu le lundi 20 avril  
à 19h00 au siège du District.**

**Quelques pistes de réflexion sur Les coupes départementales à partager au sein de votre club, afin d'en débattre  
au cours des réunions :**

- 1) Faut-il conserver nos 5 coupes départementales ?
- 2) Faut-il limiter le nombre d'engagements par équipe en coupe. Ex : clubs de D5
- 3) À ce jour, une équipe toujours qualifiée dans une coupe supérieure peut entrer jusqu'en quart de finale dans la coupe inférieure (exemple une D3 de la coupe Louis David en coupe Jolliet Rousseau), Peut-on proposer qu'à partir d'un tour à définir (proposition à faire), cette équipe puisse faire un choix ou être remplacée par son équipe réserve (si équipe unique le choix de rester dans la coupe supérieure ou non, devra se faire à ce moment-là).
- 4) Organiser le calendrier général pour permettre de jouer plus de tours de coupes départementales pendant les vacances scolaires, en décalage avec la coupe Nouvelle-Aquitaine...
- 5) Gestion des intempéries
- 6) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?

**Quelques pistes de réflexion sur le championnat départemental:**

- 1) Doit-on conserver des poules de 12 équipes en D1 et D2 ?
- 2) La D5 doit-elle commencer le championnat plus tard ?
- 3) Réflexion sur le championnat de D5 à un ou deux niveaux
- 4) Compétition le week-end avant Noël et le premier week-end de janvier ?
- 5) Matches en cas d'intempérie (utilisation des terrains synthétiques du département)
- 6) Réflexion sur l'inversion automatique des rencontres de championnat lors de la phase aller... et sur la phase retour ?
- 7) Réflexion sur les horaires de rencontres en D5
- 8) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?





## CDOS – JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

En partenariat avec le Département de la Vienne, le CDOS organise prochainement la Journée Olympique et Paralympique autour du lac de la Technopole.

Pour cette édition, ils ont fait le choix d'orienter prioritairement l'événement vers les entreprises du territoire. L'objectif est clair : permettre aux salariés de vivre un temps sportif et convivial sur la pause méridienne et en fin de journée, afin de favoriser la cohésion d'équipe, la qualité de vie au travail et la découverte des valeurs olympiques et paralympiques.

Pour combler l'après-midi ils réfléchissent à l'opportunité d'intégrer des scolaires sur ce créneau.

Cette dynamique sera renforcée par la présence de foodtrucks et d'animations complémentaires sur le site.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent vous inscrire à partir du lien suivant : [Lien inscription](#)

## CDOS – PETIT DÉJEUNER ET ÉCHANGES

Le CDOS 86 et Allianz vous donnent rendez-vous pour un temps d'échange autour d'un petit-déjeuner.

**Judi 23 avril 2026**

**De 8h30 à 10h**

**Bâtiment Antarès – Téléport 4 – Futuroscope  
86360 Chasseneuil-du-Poitou**

Au programme :

- Un temps d'interventions et de réflexion autour de la thématique « se prémunir contre la douleur ».
- L'assurance : Se prémunir contre les risques liés à la pratique sportive
- La prévoyance : Anticiper les dépenses liées à une douleur physique/psychique
- La gestion de patrimoine : Éviter « la douloureuse fiscale »

Un moment concret, utile et accessible pour tous les acteurs du sport souhaitant mieux comprendre, anticiper et agir.

Pour s'inscrire : [Formulaire d'inscription "Petit déjeuner" | Framaforms.org](#)

## CDOS – FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la professionnalisation des salariés et dirigeants du mouvement sportif, le CDOS 86 organise cette formation pour permettre aux éducateurs sportifs de s'approprier l'usage de l'Intelligence Artificielle dans leur activité professionnelle.

**PUBLIC** : à destination des salariés, bénévoles et dirigeants du mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine.

**COÛT DE LA FORMATION** :

- 280€ pour les salariés – Prise en charge financière possible par votre OPCO,
- 50€ pour les dirigeants et les bénévoles d'associations.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES** :

- Identifier les enjeux éthiques, sociétaux, environnementaux autour des IA,
- Elaborer des requêtes pour un usage de l'IA dans le cadre sportif,
- Paramétrer une bibliothèque et/ou un agent conversationnel,
- Identifier les plus-values de l'utilisation des IA dans sa pratique professionnelle.

**INTERVENANTE** : Marie BERNARD de l'Atelier Canopé 86

Pour s'inscrire : [Formulaire de préinscription à la formation professionnelle : "L'intelligence artificielle au service de l'éducateur sportif"](#)



## AVIS AUX ARBITRES

### RAPPELS

#### 1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

#### 2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

#### 3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

## INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnités reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
  - de consulter l'historique de vos indemnités en temps réel,
  - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
  - de suivre l'historique de vos indemnités en temps réel,
  - de faciliter le suivi de votre activité.



## AVIS AUX ÉDUCATEURS



### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – RECYCLAGE BMF/BEF

16h de formation à effectuer tous les 3 ans

- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux (8h de formation)

Inscription : <https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html>

### JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE CFF2/CFF3

- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux

Inscription journée complémentaire DF Coach Jeunes (CFF2) : <https://maformation.fff.fr/formation/136-journee-complementaire-df-coach-jeunes.html>

Inscription journée complémentaire DF Coach Séniors (CFF3) : <https://maformation.fff.fr/formation/137-journee-complementaire-df-coach-seniors.html>



# ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

## CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS



ANCIENS MODULES/CFF			NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
-	-	Module U6/U7	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 1	CFF 1	Module U9	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U11	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 2	CFF 2	Module U13	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U15	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Animateur Sénior	CFF 3	Module U17/U19	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module Séniors	CFI SENIORS CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	CFF 4	-	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	-	Module Futsal Initiation/Découverte	CFI FUTSAL U13/U15 ATTESTÉ	Animateur
-	-	Module Futsal Entraînement/Perfectionnement	CFI FUTSAL U18/SENIORS ATTESTÉ	Animateur
-	-	Certificat Futsal Base	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral

# ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027



## ATTESTATIONS FÉDÉRALES

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
Module Animateur/trice Fédérale	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	Animateur

## DIPLÔMES FÉDÉRAUX

ANCIENS MODULES/CFF (Certifiés)	FORMATION COMPLÉMENTAIRE* (Inscription et participation)	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	GESTION ET DÉLIVRANCE DIPLÔME	LICENCE ÉLIGIBLE
CFF 2	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Séniors + PSC 1	DF COACH SENIORS	LFNA	Éducateur Fédéral
Module U6/U7 + Animateur/trice fédérale + CFF 1 + CFF 4	1 j complémentaire Responsable école de football + PSC 1	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Éducateur Fédéral

\*Une journée de 8h spécifique organisée par la LFNA

# #LFNA

lfna.fff.fr





# COMITÉ DE DIRECTION

## PV N°9

### Réunion du lundi 23 mars 2026

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Membres** : Mmes Béatrice MATHIEU - Nadia STOURY - Sylvie TESSEREAU

MM. Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

**Excusés** : MM. Jacques DANTAN - Franck ECAULT - Jean Michel GUILLET - Alexandre MARTINEAU  
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

**Assiste** : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative

## CIVILITES

### Félicitations

Les membres du Comité de Direction félicitent :

➤ Philippe BARRITAUULT (Comité de Direction/Fontaine le Comte), Jean-Paul BLOT (Commission Technique/Nieuil l'Espoir), Jean-Bernard HUS (Comité de Direction/Quinçay), Nadège RABOISSON (Stade Poitevin) pour l'attribution de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif,

➤ L'équipe U11 Filles du Stade Poitevin ainsi que les équipes U11 Garçons du S.O. Châtellerault et du Stade Poitevin pour leur qualification à la finale régionale du Challenge U11 Fétis Lahitte qui aura lieu le samedi 11 avril 2026 à La Mothe-Saint-Héray (Deux Sèvres)

### Condoléances

Les membres du Comité de Direction présente leurs sincères condoléances à :

- A la famille et au club de Cernay St Genest suite au décès de M. André BUSSEREAU, ancien président,
- A la famille et au club de Pleumartin La Roche Posay suite au décès de M. Michel SUCHER, ancien président,
- A la famille et au club de Châtellerault Portugais suite au décès de M. Patrick COUTOUX, ancien dirigeant,
- A la famille et au club de Poitiers 3 Cités suite au décès de M. Franck FAURIE, dirigeant,
- A la famille et au club de Migné Auxances suite au décès de M. Pierre PROUX, ancien dirigeant,
- A la famille et au club de Cenon sur Vienne suite au décès de M. Christian ROCHER, ancien président

### Rétablissement

Les membres du Comité souhaitent un bon rétablissement à Christian DELCEL.



## INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

### ➤ Compte rendu du Comité de Ligue du jeudi 26 février 2026

- Développement de la Pratique Féminine (Plan 2025-2028)

Le constat est alarmant avec :

- Une baisse importante des licenciées,
- Un taux d'abandon de 48 % chez les filles en U6-U9 évoluant en mixité, contre seulement 26 % chez les garçons.

La solution est le développement des Écoles Féminines de Football (EFF) dont le plan vise à structurer la pratique dès la base pour limiter cet abandon avec :

- Un nouveau système de labellisation pour un an (et non plus 3 ans) pour maintenir une dynamique constante.
- La mise en place de 3 niveaux d'exigence progressifs permettant aux clubs d'obtenir des dotations et des droits (mutés supplémentaires) croissants.
- Des critères a minima : au moins une équipe (U6F à U9F, U10F à U13F ou U14F à U19F), un référent identifié, et une participation active aux plateaux du District (au moins 50 %).
- Des aides aux clubs : Création du " Pass 'Foot " (3 séances et 1 licence gratuite pour les nouvelles licenciées) et des bons de formation pour l'encadrement.

- Arbitrage : Projet Expérimental pour les Jeunes

- Initiation précoce : Le Comité a validé une expérimentation (portée par le District de la Dordogne-Périgord) permettant aux jeunes de 12 ans révolus d'intégrer la Formation Initiale en Arbitrage (FIA),
- Pratique sur le terrain : Ces jeunes pourront officier sur des plateaux U11 avec l'accompagnement du pôle arbitrage, sans être comptabilisés au statut de l'arbitrage avant leurs 13 ans et la réussite de l'examen officiel.

L'objectif est de fidéliser et sensibiliser tôt pour susciter des vocations.

- Dossiers Juridiques et Disciplinaires

Le Comité a décidé à l'unanimité :

- le refus de délivrance de licence pour un éducateur de la Vienne (T. O. E.) faisant l'objet d'un arrêté préfectoral d'interdiction d'exercer des fonctions (éducateur et/ou arbitre) auprès de mineurs suite à des poursuites pénales en cours,
- La validation du principe d'appel automatique lorsqu'une des parties au litige fait appel, afin de garantir la pleine liberté de décision de la Commission d'Appel sur les dossiers disciplinaires.

- Évolutions Réglementaires proposées (Vœux à la FFF)

- Article 117 des Règlements Généraux de la F.F.F. (Dispense du cachet Mutation) : Soutien à une proposition de modification pour dispenser du cachet mutation les jeunes (U12 à U18) contraints de déménager après les dates réglementaires du 15 juillet, voire du 15 septembre pour des raisons non sportives (mutation des parents pour une distance égale ou > à 50 km, séparation, placement en famille d'accueil pour une distance égale ou > à 25 km, statut d'immigré),
- Quotas de jeunes en Seniors F : Un vœu pour assouplir la règle régionale du nombre de joueuses U16/U17 autorisées en seniors départementales sera étudié lors du prochain Comité de Ligue le 18 avril prochain.

- Vie de la Ligue

- Point sur la situation des Sections Sportives : Volonté de sanctuariser les sections via une nouvelle convention cadre nationale et souhait de la Ligue de gérer localement les budgets alloués par la LFA.
- Services Civiques : création d'une Commission Régionale spécifique chargé de l'étude et de la validation des demandes : sécuriser et tracer les missions (environ 500 missions par saison).



- Calendrier prévisionnel des rencontres clubs/LFNA dans les départements : une tournée de la LFNA dans les départements est prévue pour aller à la rencontre des clubs. Pour le District de la Vienne, la date retenue est le lundi 11 mai 2026.

#### ➤ **Praticabilité des terrains**

Le Président du District a adressé un courrier au préfet ainsi qu'aux parlementaires, députés et sénateurs, afin de les informer des difficultés liées à la praticabilité des terrains lors des périodes de pluie. Dans ce courrier, il a proposé la création de terrains synthétiques, sur le modèle de l'opération des 1 000 piscines « Tournesol » réalisée dans les années 1970. Suite à cette initiative, le sénateur Bruno Belin a rédigé une question écrite destinée au ministre.

#### ➤ **Ressources Humaines**

- Recrutement d'apprentis

Le Président informe le Comité que, compte tenu de la baisse des aides de l'État, le District ne pourra recruter qu'un seul apprenti pour l'année 2026/2027. Le Comité valide cette proposition.

- Poste d'agent de développement

La Fédération Française de Football (FFF) a créé le poste d'agent de développement et propose une aide financière de 30 000 € pour les structures qui recruteraient ce poste ou régulariseraient la situation d'un salarié déjà en poste. Le Président propose de demander cette aide auprès de la FFF et de signer un avenant au contrat d'Adeline URANGA à compter du 1er juillet 2026.

Il est précisé qu'Adeline URANGA occupe déjà l'ensemble des missions correspondant au poste d'agent de développement, notamment : accompagnement des clubs, coordination des actions de formation et d'animation, et suivi des projets de développement local. La régularisation de sa fonction permettra au District de bénéficier de l'aide financière proposée par la FFF.

Le comité directeur valide à l'unanimité, la proposition de régularisation du poste d'agent de développement pour Madame URANGA de la demande à la FFF.

#### ➤ **Compte rendu de la réunion DTN – Ligue et Districts du lundi 16 mars au Haillan**

Jean-Paul PEYNET, accompagné d'Adeline URANGA, représentait Stéphane BASQ à cette réunion. Il relate les thématiques abordées lors de cette réunion et précise qu'il y aura davantage de contrôles sur les actions réalisées,

Les priorités fédérales en matière d'engagement sociétal sont déclinées en 4 axes à déployer sur 3 ans avec les objectifs ci-dessous :

- la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations (100% des encadrants formés - 75% des licenciés sensibilisés et 100% des membres de commissions de discipline sensibilisés à la gestion des cas),
- le soutien à des actions de développement de la citoyenneté, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'inclusion (accompagnement de l'insertion professionnelle des licenciés, création de postes d'éducateurs socio-sportifs qui accompagneront l'insertion professionnelle des licenciés)
- des actions permettant de relever les défis environnementaux (création et déploiement d'un e-learning sur la transition écologique du football)
- le développement de la mixité et de la féminisation du football : atteindre 500 000 licenciées féminines et permettre l'accueil de toutes et tous au sein des clubs.

Les nouveaux contrats d'objectifs territoriaux ainsi qu'une partie des fonds du football amateur seront conditionnés à la mise en place d'un projet de développement féminin. Il y aura également un abondement forfaitaire.

La pratique U6F – U13F va être développée, les formats de jeu diversifiés et des aides seront apportées aux clubs (dotations, outils pratiques...). Un programme d'accompagnement des éducatrices et des arbitres sera déployé

La commission fédérale de l'Engagement lancée en avril 2024 et présidée par Amel BOUZOURA, est composée de membres paritaires élus et de personnalités expertes. Au niveau de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, le référent est Christophe FUGERAY.

Le football des enfants U6-U13 a également été abordé lors de cette réunion.

Le constat au niveau national : cette catégorie représente 43% des pratiquants, 60 000 équipes et 4 millions de personnes mais il est enregistré une baisse de l'attractivité (- 30% en LFNA) et de la fidélisation (- 2% en LFNA), une dégradation des contenus proposés et un encadrement insuffisant.



Les enjeux fédéraux sont de donner une image responsable, une égale considération pour tous et de favoriser l'accueil, le plaisir et l'éducation afin de faire face à la concurrence des autres disciplines notamment celles qui accueillent des U5.

Le projet fédéral est de rénover les pratiques (nombre de journées, rythme et temps de jeu augmentés, distinction « plateau », « Challenge » et « Critérium », jeux d'apprentissage, jonglerie et arbitrage intégrés) pour retrouver le plaisir et améliorer l'encadrement technique (1 équipe = 1 éducateur formé) afin de progresser.

L'encadrement technique doit être amélioré (turn-over de plus de 30%) et doit comprendre des obligations pour les clubs « phares » et « formateurs », une incitation et valorisation pour les « petits clubs ». La priorité sera donnée aux fonctions structurantes avec des formations intra-clubs ou interclubs.

## INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

### ➤ Effectifs au 23/03/2026 (ci-dessous)

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES du DISTRICT DE LA VIENNE				
Catégorie	2024 2025 au 22/03/25	2025 2026 au 22/03/26	Evolution en nombre	Evolution en %
Libre / Sénior	5 030	4 939	-91	-1,8
Libre / U19-U18	734	795	61	8,3
Libre / U17-U16	880	784	-96	-10,9
Libre / U15-U14	1 150	1 184	34	3,0
Libre / U13-U12	1 238	1 175	-63	-5,1
Libre / Foot Animation	3 174	2 731	-443	-14,0
Libre / Sénior F	537	586	49	9,1
Libre / U18F-U17F-U16F	302	266	-36	-11,9
Libre / U15F-U14F	248	219	-29	-11,7
Libre / U13F-U12F	203	186	-17	-8,4
Libre / Foot Animation F	322	284	-38	-11,8
Futsal	123	107	-16	-13,0
Foot Loisir	489	532	43	8,8
Foot Santé	33	25	-8	-24,2
<b>PRATIQUANTS</b>	<b>14 463</b>	<b>13 813</b>	<b>-650</b>	<b>-4,5</b>
Dirigeants	2 315	2 288	-27	-1,2
Dirigeantes	556	548	-8	-1,4
Educateur Fédéral / Animateur	295	302	7	2,4
Entraîneur / Moniteur	117	120	3	2,6
Arbitres	204	217	13	6,4
Volontaires	11	18	7	63,6
Ayant Droit	33	33	0	0,0
<b>TOTAUX</b>	<b>17 994</b>	<b>17 339</b>	<b>-655</b>	<b>-3,6</b>



En date du 22 mars 2026, le District recense 17 339 licenciés (17 994 au 22/03/2025) soit 655 licenciés en moins à la même date que la saison dernière.

Augmentation chez les U18/U19 (+ 61), U14/U15 (+ 34), Séniors Féminines (+49), le Foot Loisirs (+43) ainsi que les arbitres (+ 13)

Par contre, baisse chez les Séniors (- 91), le Football d'animation garçons (- 443), U16/U17 (- 96) et U12/U13 (-63)

Pour les féminines, des catégories Foot Animation à U18 : - 120

#### ➤ Vie des clubs

Le District a été contacté pour des reprises de clubs :

- Moulismes et Les Ormes : plus de nouvelles à ce jour,
- par contre, Persac et Château Garnier ont effectué des démarches.

#### ➤ Examens des clubs en situation d'impayés

Le club de Poitiers Gibauderie est en impayé pour un montant de 1 220 € et a déposé 2 chèques au District : 1 de 220 € à encaisser le 31 mars et 1 de 1 000 € à encaisser au 1<sup>er</sup> mai.

L'avance de subvention sollicitée auprès de la municipalité de Poitiers sera examinée lors du prochain conseil municipal le lundi 27 avril 2026 (attestation de la Direction des Sports transmise).

Le Comité décide :

- d'annuler l'interdiction de participation des joueurs mutés et de ne pas sanctionner le club à ce sujet,
- de surseoir à la mise hors compétitions de l'équipe « Senior 1 » du club sous réserve de l'encaissement des chèques aux dates prévues. Dans le cas contraire, les sanctions prévues au règlement financier seront appliquées

#### ➤ Composition des commissions

Patrick RIVIERE demande à réintégrer la commission de Discipline.

Les membres du Comité valident cette demande.

#### ➤ Cotisation des membres indépendants

Le District a enregistré le paiement de la cotisation de membre individuel de MM. Dominique ARTUS et Jean-Marie NICOLAS

#### ➤ Médailles de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de l'attribution de médailles LFNA, le District de la Vienne a proposé :

- 2 médailles d'Or : Nadine GUILLON (Poitiers 3 Cités) et Claude JOUSSELIN (Nouaillé Maupertuis),
- 4 médailles de Vermeil : Françoise BERTON (Montamisé), Annick BUGEAUD (Pressac), Joël DEBLAISE (Chauvigny), Jocelyne PELLETIER (Neuville de Poitou),
- 6 médailles d'Argent : Joachim BAUDET (Sammarçolles), Bruno CHIQUET (Quinçay), Sylvie GORAL (Antran), Régis HUVELIN (Payroux Charroux Mauprévoir), Jean-Philippe MERCIER (La Pallu), Nadia STOURY (Poitiers ASAC),



### ➤ Composition du groupe de pilotage des matchs sensibles

Un groupe de pilotage des matchs sensibles composé d'un représentant des commissions concernées est soumis à la validation du Comité de Direction.

L'objectif de ce groupe est de définir une procédure d'identification des matchs sensibles pour l'utilisation des caméras embarquées par les arbitres.

Commission d'Arbitrage : Bruno DUPUIS  
Commission de Discipline : Daniel FRAUDEAU  
Commission Féminines : Marion BERGER  
Commission des Jeunes : Christian SAVIGNY  
Commission Sportive : Jean-Louis OLIVIER

Le comité de Direction valide la composition du groupe de pilotage des matchs sensibles ;

### ➤ Challenge Respect et Prévention

Les membres de la commission Respect proposent, pour la prochaine saison 2026/2027, deux modifications (en bleu) au Challenge Respect et Prévention applicables aux équipes de Départemental 1 à Départemental 4 :

- Forfait / **Evocation** : - 5 points
- Conformément aux dispositions prises par le Comité de Direction, un club dont l'un de ses licenciés est l'objet d'une sanction égale ou supérieure à six mois ferme ou **10 matchs ferme**, est exclu du challenge pour la saison en cours.

Les membres du Comité valident cette proposition à l'unanimité.

### ➤ Incivilités en Départemental 4 le week-end des 14 et 15 mars 2026

Lors de ce week-end des 14 et 15 mars 2026, des incidents envers des arbitres se sont déroulés en Départemental 4.

Après échanges entre les membres du Comité, il est décidé de demander l'accord de la Fédération Française de Football pour l'utilisation des caméras embarqués pour les matchs à enjeux.

## TOUR DES COMMISSIONS

### Trésorier Général

Laurent ROHARD, suite à un travail effectué avec Adeline URANGA et Hugo HEBRAS, présente aux membres du Comité une réactualisation des procédures d'achat et des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Ce document est validé à l'unanimité des membres présents

Le comité approuve l'acquisition ou la location d'un tableau numérique pour remplacer le vidéoprojecteur hors service de la salle de formation.

### Commission sportive

Adeline URANGA informe les membres du Comité :

- du repositionnement de tous les matchs en retard,
- du tirage de certaines coupes,
- du report d'une semaine de la Coupe Jolliet Rousseau et du Challenge Marcel Renaudie,

et propose le report du Trophée des Champions au 20 juin 2026 si le SO Châtellerauld peut l'organiser à cette date.

D'autre part, le groupe de travail réuni pour étudier le vœu du club de Mignaloux Beauvoir s'est positionné sur un statut quo. Ce vœu et la proposition du groupe de travail seront soumis au vote lors de l'Assemblée Générale.

### Commission des Jeunes

Philippe BARRITAULT indique qu'il y avait 26 matchs en retard qui allaient se jouer le week-end des 28 et 29 mars 2026 ainsi qu'un 1/8<sup>ème</sup> de consolante.

Les finales jeunes auront lieu le samedi 23 mai 2026 à Neuville de Poitou.

### Commission technique

Un stage U14 Garçons avec 32 joueurs est planifié le mercredi 8 avril 2026 au complexe sportif St Nicolas.



### Commission Structuration et Labellisation

Patrice BILLY effectue un compte rendu de la réunion de cette commission tenue en amont de la réunion du Comité. Certaines remises de dotation des Labels Fédéraux (saison 2024/2025) ont eu lieu et d'autres sont à effectuer. Les visites terrain pour le dépôt des Labels en 2025/2026 sont planifiées.

### Commission Programme Educatif Fédéral

Mathéo BODIN et Enzo GRAVELEAU, apprentis au District, préparent leurs interventions P.E.F. dans les clubs pendant les vacances d'Avril.

D'autre part, Patrice BILLY indique que le règlement P.E.F. va être appliqué.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Sébastien AUBINEAU**, suite aux agressions de 2 arbitres durant le week-end, demande à lire un communiqué de l'UNAF et informe les membres du Comité qu'un autre communiqué a été diffusé dans la presse et sur les réseaux sociaux. Le Président Stéphane BASQ va rencontrer Cyrille DENIS, président de l'UNAF

**Eric MAIOROFF** indique qu'il participe ainsi que Jean-Bernard HUS, Patrick RIVIERE et Christian SEIGNEURIN au championnat de France UNSS Féminins « Excellence » qui se déroule du lundi 23 au jeudi 26 mars 2026 sur les installations de St Eloi, St Nicolas et Migné-Auxances.

**Jean-Paul PEYNET** informe les membres du Comité que la date d'anniversaire des 90 ans du District est fixée au samedi 3 juillet 2027. Le Président Stéphane BASQ va en informer Philippe DIALLO, président de la FFF. Le Futuroscope a été contacté pour l'organisation de cette soirée.

**Adeline URANGA** donne quelques informations sur :

- l'opération tablettes lancée par la FFF dont la fin est au 29 mars 2026. 35 tablettes ont été commandées par les clubs, ce qui représente une participation du District de  $20 \text{ €} \times 35 = 700 \text{ €}$ . Il est demandé l'accord du Comité pour acheter 10 tablettes à environ 157 € HT pour la formation des arbitres et des dirigeants, les anciennes étant obsolètes. La question sera posée à la Ligue pour une éventuelle participation à l'achat de ces tablettes,

- des demandes de devis, qui sont en cours, pour un tableau numérique.

## ACTIVITES REALISEES

Samedi 17 janvier 2026

### ➤ Plateaux Futsal Jeunes n°2

Châtelleraut Branly : 30 présents - Benoît BASSEREAU, Patrice BILLY et Eric MONTEZIN,  
Civray : 34 présents - Pierre SECHET,  
Valence en Poitou : 37 présents - Guillaume DEVAUD,  
Isle Jourdain : 64 présents - Jacques DANTAN et Alexandre PINARD,  
Ingrandes : 49 présentes - Enzo GRAVELEAU et Stéphanie GRAVELEAU,  
Latillé : 89 présentes - Sébastien GAGNAIRE et Dominique VALLET,  
Les Trois Moutiers : 44 présents - Simon LAHEUX et Béatrice MATHIEU,  
Lussac les Châteaux : 107 présents - Arthur COLLIN, Maxime TURBEAU et Frédéric TURBEAU,  
Moncontour : 87 présents - Béatrice MATHIEU, Fabien POISSON et Christian SAVIGNY,  
Montmorillon : 119 présentes - Michel MORON et Franck SERVOUZE,  
Monts sur Guesnes : 141 présents - Jean-Claude BARRAULT, Benjamin FLEVEAU et Patricia PATRAULT,  
Pressac : 90 présents - Arnaud AUGEREAU et Tony RICHARD,  
St Maurice Gençay : 21 présents - Arthur COLLIN,  
St Savin : 32 présents - Dominique COTTET et Jean-Paul PINTAULT,  
Thuré : 33 présents - Patrice BILLY et Serge GROLEAU,  
Vendeuvre du Poitou : 64 présents - Eric MAIOROFF,  
Soit un total de 1 041 jeunes, dont 257 jeunes filles, répartis dans 16 gymnases.

Remerciements aux municipalités des clubs recevant pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil.

Mercredi 21 janvier 2026➤ **Stage Détection Sélection U13 Filles à Migné Auxances**

14 présentes sur 14 convoquées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT et Johan MARTIN

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Jeudi 22 janvier 2026➤ **Certification CFF2 au club de Poitiers ASAC**

2 présents / 2 admis : Nouredine BOUZAARA (SO Châtelleraut) et Jonathan NZIENGUI DOUKAGA (Poitiers ASAC)

Jury: Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au club de Poitiers ASAC (RTJ, éducateurs et joueurs U15) pour leur précieuse collaboration dans l'organisation générale de cette certification.

Vendredi 23 janvier 2026➤ **Formation arbitre de club au District**

14 participants : Emmanuel BEGUIER et Loïc GRIMAUD (Blanzay), Jacky BLONDEL (Antran), Régis BOUCHET (Sommières St Romain), Vincent CUPIDON (Poitiers ASAC), Yannick DAVID (Haims), Corentin DUMIOT et Serge José Manuel TAVARES SEMEDO (3 Vallées 86), Gérard GUERINEAU (Smarves Iteuil), Jean-Noël HUBERT (Jouhet Pindray), Nicolas LADJADJ et KONAYAO (Jardres), Nicolas PISSARD (Savigné), Sébastien THIMON (Avanton),

Encadrement : Bruno DUPUIS et Tanguy FLOZE

Samedi 24 janvier 2026➤ **Journée 3 (Examen - Administratif - Gestes qui sauvent) de la Formation Initiale Arbitre**

- Examen et administratif

11 participants dont 2 du District de la Charente : Kévin APIMANI (Poitiers ASAC), Ibrahim Lucas CAMARA (Châtelleraut Portugais), Nicolas DUTOUR (Loudun), Jehann EPINOUX (SO Châtelleraut), Asaliah JUBRE et Kévin NGBOPOLO KOLEWA (Stade Poitevin), Ali MAOUYA (Poitiers CEP 1892), Romain OLIVET (Usson L'Isle), Mario PENNETAULT (Poitiers BAROC),

Encadrement : Alexandre AGNESE, Bruno DUPUIS, Cyrille DENIS, Maxence GUIN, Dagit NKAMBA NZINGA, Tanguy FLOZE (CTA)

- Gestes qui sauvent pour les stagiaires non formés

10 participants dont 2 du District de la Charente : Kévin APIMANI (Poitiers ASAC), Ibrahim Lucas CAMARA (Châtelleraut Portugais), Nicolas DUTOUR (Loudun), Asaliah JUBRE et Kévin NGBOPOLO KOLEWA (Stade Poitevin), Ali MAOUYA (Poitiers CEP 1892), Romain OLIVET (Usson L'Isle), Mario PENNETAULT (Poitiers BAROC),

Encadrement : Cassandre CHALLOT et Kelyan LAHMER (Action Sauvetage)



➤ **Plateaux Futsal Jeunes n°3**

Châtelleraut Branly : 23 jeunes - Christian DELCEL et Eric MONTEZIN,  
Civaux : 62 présents - Tony RICHARD et Maxime TURBEAU,  
Dangé St Romain : 32 présents - Nicolas GUILLEMOTO,  
Isle Jourdain : 70 présents - Lucas DAILLIER et Alexandre PINARD,  
Ingrandes : 41 présentes - Enzo GRAVELEAU, Stéphanie GRAVELEAU et Stéphane QUARESMA,  
Jaunay Marigny : 76 présents - Benoît BASSEREAU, Benjamin FLEVEAU, Arthur GONET  
Latillé : 36 présentes - Jacques DANTAN et Christian SEIGNEURIN  
Lussac les Châteaux : 107présents - Arthur COLIN, Jean-Marie CONTREIRAS, Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU,  
Moncontour : 72 présents - Fabien POISSON,  
Montmorillon : 109 présents - Michel MORON et Franck SERVOUZE,  
Monts sur Guesnes : 84 présents - Jean-Claude BARRAULT, Guillaume DEVAUD, Serge GROLEAU et Johnny LECLERC  
Pressac : 56 présents – Tony RICHARD  
St Julien l'Ars : 34 présents - Jean-Pierre CHAUMET  
St Maurice Gençay : 12 présents - Dominique CANTET et Arthur COLLIN  
St Savin : 36 présents - Dominique COTTET, Patrick ECALLE et Jean-Paul PINTAULT,  
Thuré : 23 présents - Serge GROLEAU et Johnny LECLERC  
Valdivienne : 41 présents - Jean-Marie CONTREIRAS et Patrick ECALLE,  
Vendeuvre du Poitou : 39 présents - Philippe BARRITAUULT et Eric MAIOROFF

Soit un total de 972 jeunes, dont 186 jeunes filles, répartis dans 18 gymnases.

Remerciements aux municipalités des clubs recevant pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil.

Mardi 27 janvier 2026

➤ **Certification CFF3 au club de Beaumont St Cyr**

4 présents / 2 admis : Ariel CODO (Poitiers ASAC - non admis), Benjamin JAMET (Beaumont St Cyr - admis), Idelphonse Giresse KAMLEU KAMLEU (Antoigné - non admis), Stéphane QUARESMA (Loudun - admis),

Jury: Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT, Eric MAIOROFF et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au club de Beaumont St Cyr (RTJ, éducateurs et joueurs U17/U19 et Séniors) pour leur précieuse collaboration dans l'organisation générale de cette certification.

Mercredi 28 janvier 2026

➤ **Réunion des clubs féminins au District**

15 participants : Jean-François ARNAUDET (GJ 3 Vallées 86), Rémi BERNARDEAU et Cécile PROVOST (La Chapelle Bâton), Jacky BERTAUD (GJ Avenir 86), Julien CASSEZ et Bérénice LIBERGE (ASM), Jean-Pierre CHAUMET (GJ VVM Chauvigny), Stéphanie COLLON (Lusignan), Francis COLON (GJ Sud Haut Poitou), Olivier DAUBA (Neuville de Poitou), Tony FELIX (Stade Poitevin), Yann LE DREAU et Lolita TARRONDEAU (Cenon sur Vienne), Stéphane QUARESMA (Loudun), Franck SERVOUZE (Montmorillon),

Encadrement : Stéphane BASQ, Stéphanie GRAVELEAU, Béatrice MATHIEU, Coralie RENETEAU et Adeline URANGA

Jeudi 29 et vendredi 30 janvier 2026

➤ **Formation Responsable Ecole de Foot au District**

16 présents : Mathis ARLIN et Mathis TOURENNE (Ruffec), Valentin BLANCHARD (Val de Boutonne), Thomas CHEVALIER (La Pallu), Hugo DE VOLDER, Mathieu GILLES et Mathieu MOREAU (Vouneuil Béruges), Quentin DUCROS (3 Vallées 86), Leneae GONCALVES (Neuville de Poitou), Lucien LIQUOIS (GJ VVM Chauvigny), Bacar MAHAMOUD ABDON (Poitiers CEP 1892), Lola ORDONNEAU (Boutonnais), Mathis POITEVIN (Chasseneuil St Georges), Noah PROUST (Loudun), Célia SUIRE (Ste Eanne), Nathan Michel VICTORINE (Fontaine le Comte)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Thibault GABARD (CTD PPF 16)

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des complexes sportifs André Messy et Michel Amand



Samedi 31 janvier 2026

➤ **Plateaux Futsal Jeunes n°4**

Dangé St Romain : 40 présents - Nicolas GUILLEMOTO,  
Ingrandes : 40 présents - Enzo GRAVELEAU,  
Isle Jourdain : 49 présents - Lucas DAILLIER et Alexandre PINARD  
Latillé : 72 présents - Patrick ECALLE, Jean-Bernard HUS et Sylvie TESSEREAU  
Les Trois Moutiers : 32 présents - Tony RICHARD,  
Loudun : 58 présents - Claire LASMIER et Stéphane QUARESMA,  
Lussac les Châteaux : 58 présents - Jean-Marie CONTREIRAS et Frédéric TURBEAU,  
Moncontour : 33 présents - Fabien POISSON et Tony RICHARD,  
Montmorillon (St Nicolas) : 67 présents - Michel MORON  
Montmorillon (Villéger) : 126 présents - Arnaud AUGEREAU et Christian SAVIGNY,  
Monts sur Guesnes : 55 présents - Christian DELCEL et Patricia PATRAULT,  
Pressac : 59 présents - Claude HEBRAS et Christian SEIGNEURIN,  
St Julien l'Ars : 28 présents - Jean-Pierre CHAUMET  
St Maurice Gençay : 40 présents - Laetitia BOURDIER,  
St Savin : 26 présents - Dominique COTTET, Jacques DANTAN et Jean-Paul PINTAULT,  
Thuré : 65 présents - Serge GROLEAU et Johnny LECLERC  
Vendeuvre du Poitou : 81 présents – Christophe CHEVALIER et Eric MAIOROFF

Soit un total de 929 jeunes répartis dans 17 gymnases

Remerciements aux municipalités des clubs recevant pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil.

Lundi 2 février 2026

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif Gardien de But à Neuville de Poitou**

15 participants : Jade BENHALIME (GJ Dissay Beaumont), Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Camille COUIC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtelleraut), Arthur GOURDON (Neuville), Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNEY (Nieuil l'Espoir), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres),

Encadrement : Luca BRESCIANINI, Johan MARTIN, Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Samedi 7 février 2026

➤ **Plateaux Futsal Jeunes n°5**

Dangé St Romain : 30 présents - Nicolas GUILLEMOTO,  
Jaunay Marigny : 88 présents – Arthur GONET et Patricia PATRAULT,  
Latillé : 100 présents - Philippe BARRITAULT, Patrick ECALLE, Sylvie TESSEREAU et Dominique VALLET  
Lussac les Châteaux : 94 présents - Jean-Marie CONTREIRAS, Dominique COTTET et Jean-Paul PINTAULT,  
Monts sur Guesnes : 32 présents - Benoît BASSEREAU et Patrice BILLY,  
Thuré : 28 présents - Serge GROLEAU, Johnny LECLERC et Eric MONTEZIN,

Soit un total de 372 jeunes répartis dans 6 gymnases.

Remerciements aux municipalités des clubs recevant pour le prêt des installations et aux clubs pour leur accueil.



Lundi 9 février 2026

➤ **CFI Séniors à Verrières**

7 présents : Sébastien BONNION (Chasseneuil 16), Etienne FAUCHARD et Kévin GOULETTE (3 Vallées 86), Brice MAUGUILLET (Beauvoir s/ Niort), Adrien MERICKA (Chasseneuil St Georges), Thomas PROUT (Leigné sur Usseau), Alexandre ROBLIN (Colombiers)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-François ARNAUDET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

➤ **Intervention arbitrage à Châtelleraut Portugais**

18 présents de différentes catégories

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Mardi 10 au jeudi 12 février 2026

➤ **DF Coach Jeunes au District**

20 présents : Julien ALIX, Enzo DALLAY et Corentin JARDET (Chauray), Taiem ALSATOUF et Hugo GENDRAULT (Poitiers CEP 1892), Cédric AUDURIER et Nathan VIVIEN (Autize), Julien AUZANNEAU (Fontaine le Comte), Frédéric BELLAY et Paul RAGER (Niort St Florent), Mohamed CAMARA (Poitiers ASAC), Raphaël DELBECQ, Isea MORCEAU et Julien REBIC (Neuville), Sylvain HECKLY (Smarves Iteuil), Mustafa OUSHIL (Buxerolles), Kenny PARSEMAIN (Nieul Maillezaix), Emmanuel PASQUIER (Parthenay Viennay), Remy REYMOND (Mignaloux Beauvoir), Benjamin RICHET (Nieul l'Espoir),

1 absent excusé : Alain PALVADEAU (Smarves Iteuil)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Paul BLOT

Mardi 10 février 2026

➤ **Stage Détection Sélection U13 Garçons à Neuville de Poitou**

25 présents sur 26 convoqués - 1 absent excusé

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Arnaud AUGEREAU, Jean-Paul BLOT, Patrick ECALLE, Johan MARTIN, Kévin PERIVIER et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil

➤ **Intervention PEF au Stade Poitevin**

10 participants

Encadrement : Enzo GRAVELEAU et Frédéric TURBEAU

➤ **Intervention arbitrage à Poitiers ASAC**

25 participants de la catégorie U11

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA) et Tanguy RODRIGUEZ

Mercredi 11 février 2026➤ **Intervention arbitrage au GJ Dissay Beaumont**26 participants

Encadrement : Aymeric DUVAL, Tanguy FLOZE (CTA) et Théo LEPROUST

Jeudi 12 février 2026➤ **Détection Sélection U13 Filles au complexe sportif Michel AMAND**

14 présentes sur 14 convoquées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Paul BLOT

➤ **Intervention PEF à Buxerolles**35 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA), Enzo GRAVELEAU et Frédéric TURBEAU

Vendredi 13 février 2026➤ **Match amical sélection U13 garçons avec les U14R2 du C.A. Neuville à Neuville de Poitou**

15 présents sur 15 convoqués

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Arnaud AUGEREAU, Jean-Claude BARRAULT, Patrick ECALLE, Kévin PERIVIER, Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY et Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil

➤ **Intervention PEF au GJ Antoigné Ingrandes**24 participants

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA) et Enzo GRAVELEAU

➤ **Préparation Ligue au District**9 présents : Anfané BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Mounir BOUSBAA (Ozon), Anthony CAILLAULT (Neuville de Poitou), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Sébastien GOSSELIN (S.O. Châtellerauld), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Tanguy RODRIGUEZ (Poitiers ASAC), Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr),1 excusé : Daniel ABDOURAHAMANI (Ouzilly)

Encadrement : Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA), Fridolin GILLES, Jonathan MAINGUENEAU

Lundi 16 au mardi 17 février 2026➤ **Tournoi Interdistricts U13 Filles à Talence (33)**

14 présentes sur 14 convoquées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT et Valérie SOARES

Lundi 16 février 2026➤ **CFI U10/U13 à Neuville de Poitou**

23 présents : Ilan AKALLOUY et Gabin TOUMIN (Vouneuil Béruges), Laurent BARIOT, Enzo MAYAUD, Landry MORLIERE et Roman SEPO (Montmorillon), Jules BARREAU et Arno NALLET (Valdivienne), Quentin BEAU, Lou COIFFIER et Loan VILAIN (Chasseneuil St Georges), Amandine COLLIN, Corentin FAUSSOT et Bedi LUFIMPU LONGO TOKO (SO Châtelleraut), Camille DUFOUR, Clementin MORIN et Serwan PINET BOETHAS (Vouillé Latillé), Axel MARTIN DESOUCHE, Alban NADJOMBE et Valentin TEXIER (Ligugé), Benjamin MEREAU et Mathis NASSERON (St Savin St Germain), Tinael SALADE (Migné Auxances),

1 absente : Loicia KANI (Buxerolles),

Encadrement : Kévin PERIVIER et Tony RICHARD

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil

Mardi 17 février 2026➤ **CFI U6/U9 à Neuville de Poitou**

19 présents : Lino BENSSEMINA (Antoigné), Valentin BIGEAUD (3 Vallées 86), Medhi BOUAMAMA et Rémi LEBEAU (Chasseneuil St Georges), Aya Kheira BOUNOUA (Stade Poitevin), Abel CHAUDET, Julien SEINE et Sacha TEXIER NUNES (Vouneuil Béruges), Fanny DUTOUR (Loudun), Raphaël FOUGNOT et Ely SY (Smarves Iteuil), Bedi LUFIMPU LONGO TOKO et Erwin Emmanuel MAITI (SO Châtelleraut), Pablo ROBERT (ASM), Jules ROUSSEL ET Mathis VINCENT RANGER (Migné Auxances), Abdou SAGNA (Buxerolles), Roman SEPO (Montmorillon), Sacha ROULLIER (Châtillon Pompaire)

Absents : Thomas CHEVALIER (La Pallu), Gabin MOREAU (ASM), Zaiane PALIES (Vouneuil Béruges), Simon PLAT (GJ VVM Chauvigny),

Encadrement : Dylan LOPES TENREIRO et Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil.

➤ **Intervention arbitrage à Poitiers ASAC**

28 présents de la catégorie U13

Encadrement : Tanguy FLOZE (CTA)

Mercredi 18 février 2026➤ **Finale Futsal Séniors à Jaunay Marigny**

La finale Paizay le sec - Jaunay Marigny a vu la victoire de Jaunay Marigny : 6 - 3

Participation : Stéphane BASQ, Bruno DUPUIS, Denis DURAND, Jean-Bernard HUS, Adeline URANGA

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour leur accueil



Vendredi 20 février 2026

➤ **Ecole d'arbitrage n°4 au District**

38 présents : Pierick ALCOBENDAS, Geoffrey RETAILLEAU et Pablo STIL (Château Larcher), Mouray SAID (Mignaloux Beauvoir), Anfané BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Youssef BERRAH (St Benoît), Ludovic BRUNETEAU (Chasseneuil St Georges), Anthony CAILLAULT (Neuville), Maxime COSTES (Bouresse), Thibault COURTADIOU (Vivonne), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Hugo COUTURAS, Loan GUILLOTEAU et Dagit NKAMBA NZINGA (Chauvigny), Papiss DIABY et Abdeslam KABIRI (Ligugé), Peter ELLIS (Thuré Besse), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Flavien GARDAIS et Jonathan MONNEREAU (Fleuré), Laurent GERMANAUD (Payroux Charroux Mauprévoir), Emery GIBEAUD (Antran), Axel GIRAUD (Jaunay Marigny), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Jean Didier GRONDIN (Lusignan), François HEE (District), Timéo HUBERT (3 Vallées 86), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Théo LEPROUST (Beaumont St Cyr), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP), Lévi NZAOU, Blehouin Gnomblehi Kévin TAHO et Abdoulaye Nickess TOURE (Poitiers 3 Cités), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Joé ROBIN (Nouaillé), Mathieu ROUSSEAU (Stade Poitevin), Thor TRUTON (Usson L'Isle), Lilian VANCOILLIE (Rouillé),

Encadrement : Alexandre AGNESE, Jean-Marie CONTREIRAS, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA), Jonathan MAINGUENEAU et Romane RAGEAU

Samedi 21 février 2026

➤ **Finales Futsal Jeunes et remise du Label Jeunes à Civaux**

Finales U11 Féris Lahitte

- Féminines avec les équipes de La Chapelle Bâton, Ligugé, Neuville de Poitou, Stade Poitevin => **Stade Poitevin qualifié**
- Garçons avec les équipes de GJ Cap Haut Poitou, GJ VVM Chauvigny, S.O. Châtelleraut et Stade Poitevin => **S.O. Châtelleraut et Stade Poitevin qualifiés**

U13 Féminines : Poitiers 3 Cités - Ent. Buxerolles/Vouneuil Béruges => **Ent. Buxerolles/Vouneuil Béruges vainqueur**

U13 Garçons : **GJ Val de Vonne (1<sup>er</sup>)**, Buxerolles(2<sup>nd</sup>), Ent St Benoît Ligugé (3<sup>ème</sup>), S.O. Châtelleraut (4<sup>ème</sup>),

U15 Féminines : Loudun – Ent Buxerolles/Vouneuil Béruges => **Loudun vainqueur**

U15 Garçons : **Neuville de Poitou (1<sup>er</sup>)**, Buxerolles (2<sup>nd</sup>), Vouneuil Béruges (3<sup>ème</sup>), Nieuil l'Espoir (4<sup>ème</sup>)

U18 Féminines : Poitiers 3 Cités – Montmorillon => **Montmorillon vainqueur**

U18 Garçons : Buxerolles - Jaunay Marigny => **Jaunay Marigny vainqueur**

Pour un effectif total de 193 jeunes dont 86 féminines.

Participation : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Stéphane BASQ, Mathéo BODIN, Jean-Marie CONTREIRAS, Thibault COURTADIOU, Cyrille DENIS, Bruno DUPUIS, Patrick ECALLE, Axel GIRAUD, Sébastien GOSSELIN, Enzo GRAVELEAU, Stéphanie GRAVELEAU, Hugo HEBRAS, Jean-Bernard HUS, Patricia PATRAULT, David PLAINCHAMP, Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY, Sylvie TESSERAU, Frédéric TURBEAU, Adeline URANGA,

Remerciements à la municipalité de Civaux et aux clubs du GJ 3 Vallées 86 et FC 3 Vallées 86 pour leur parfaite organisation et l'accueil

Lundi 23 février 2026

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

16 participants : Jade BENHALIME (GJ Dissay Beaumont), Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET et Luana DA SILVA DINIZ (Vouneuil Béruges), Camille COUIC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtelleraut), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ et Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNEY (Nieuil l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres),

Encadrement : Johan MARTIN, Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.



Vendredi 27 février 2026

➤ **Préparation Ligue au District**

9 présents : Daniel ABDOURAHAMANI (Ouzilly), Anfone BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Anthony CAILLAULT (Neuville de Poitou), Hugo COUTURAS (Chauvigny), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Tanguy RODRIGUEZ (Poitiers ASAC), Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr),

2 excusés : Mounir BOUSBAA (Ozon), Sébastien GOSSELIN (S.O. Châtelleraut),

Encadrement : Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA)

Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026

➤ **Stage Jeunes Arbitres au complexe sportif St Nicolas**

20 participants : Hugo BAUDOIN (Ingrandes), Emilyo BEUDOT et Alexandre FUZEAU BERLEAU (Montmorillon), Adrien BOUTIN (Oyré Dangé), Hugo COUTURAS et Loan GUILLOTEAU (Chauvigny), Jehann EPINOUX (S.O. Châtelleraut), Papiss DIABY (Ligugé), Léa DUMONTET (Abzac), Mathis GONCALVES (Migné-Auxances), Timéo HUBERT et Selma LAGHAZOU (3 Vallées 86), Ema JAMONEAU (Lusignan), Vladimir JOUDIOU (Boivre Sporting Club 2015 - dans la matinée), Mathis LEGRAND (Sèvres Anxaumont), Maël LEROUGE ( St Savin St Germain), Ali MAOUYA et Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP), Romane RAGEAU (La Chapelle Bâton), Joé ROBIN (Nouaillé),

Absents : Hugo DE VOLDER (Mirebeau), Asaliah JUBRE (Stade Poitevin)

Excusés : Paul Antoine AUGIS (Fontaine le Comte), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir),

Encadrement : Paul BENITO, Jean-Marie CONTREIRAS, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA), Axel GIRAUD, Maxence GUIN, Hakim MAHAUDI,

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.

Lundi 2 au mardi 3 mars 2026

➤ **DF Responsable Ecole de Foot au District**

14 présents : Mathis ARLIN et Mathis TOURENNE (Ruffec), Valentin BLANCHARD (Val de Boutonne), Thomas CHEVALIER (La Pallu), Hugo DE VOLDER et Mathieu MOREAU (Vouneuil Béruges), Quentin DUCROS (3 Vallées 86), Lenaé GONCALVES (Neuville), Bacar MAHAMOUD ABDOU (Poitiers CEP 1892), Lola ORDONNEAU (Boutonnais), Mathis POITEVIN (Chasseneuil St Georges), Noah PROUST (Loudun), Célia SUIRE (Ste Eanne), Nathan Miichel VICTORINE (Fontaine le Comte),

1 présent le 2 mars 2026 : Mathieu GILLES (Vouneuil Béruges)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Claude BARRAULT le lundi 2 mars 2026

Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Thibault GABARD (CTD PPF Charente)

Lundi 2 mars 2026

➤ **Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

12 participants : Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel REGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET (Vouneuil Béruges), Camille COUIC (Thuré Besse), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtelleraut), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ, Samuel LAUNEY (Nieuil l'Espoir), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres),

Encadrement : Luca BRESCIANINI, Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

Vendredi 6 mars 2026➤ **Préparation Ligue au District**

10 présents : Daniel ABDOURAHAMANI (Ouzilly), Anfané BACO et Quentin LE MAU (Buxerolles), Mounir BOUSBAA (Ozon), Anthony CAILLAULT (Neuville de Poitou), Hugo COUTURAS (Chauvigny), Mathis GONCALVES (Migné Auxances), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Tanguy RODRIGUEZ (Poitiers ASAC), Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr),

Encadrement : Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE (CTA), Gilles FRIDOLIN, Jonathan MAINGUENEAU

Dimanche 8 mars 2026➤ **Formation arbitres stagiaires au District**

18 participants : Olivier BAH, Ibrahim CAMARA et Yoenni GARCIA (Portugais Châtelleraut), Hugo BAUDOIN (Ingrandes), Emily BEUDOT (Montmorillon), Maël CHENUT (Nieuil l'Espoir), Nicolas DUTOUR (Loudun), Jehann EPINOX (S.O. Châtelleraut), Lenaé GONCALVES (Neuville de Poitou), Timéo HUBERT et Selma LAGHZAOU (3 Vallées 86), Ema JAMONEAU (Lusignan), Feryel KECHAD (Stade Poitevin), Ali MAOUYA (Poitiers CEP 1892), Théo MARTINEAU (St Rémy sur Creuse), Romain OLIVET (Usson L'Isle), Mamadou SISSOKO (Archigny), Corentin TACCHINI (Jaunay MARIGNY),

Encadrement : Cyrille DENIS, Tanguy FLOZE (CTA), Laurent GERMANAUD, Alexandre PINARD et Patrick RIVIERE

Lundi 9 mars 2026➤ **Réunion des référents Gardiens de But au District**

15 participants : Luca BRESCHIANINI et Johan MARTIN (Montmorillon), Christophe CHEVALIER et Mickaël PICHON (GJ Cap Haut Poitou), Tristan COGNEE (Stade Poitevin), Mathieu FUMERON (GJ Espoir Sud), Claire LASMIER et Cyrille MASSON (Loudun), Stéphane MARECHAL (Vouneuil Béruges), Eric MONTEZIN (GJ Avenir 86), Mickaël PIQUARD (GJ Val de Vonne), Maxence QUICHAUD (GJ Antoigné Ingrandes), Jonathan THIBAUT (Coussay les Bois), Laurent THIBAUT (GJ CSP Football Club), Dominique VALLET (Neuville de Poitou),

Encadrement : Vanessa JUGE (DTR), Jérôme MONOT (DTR Centre Val de Loire), Frédéric PARISOT (CTR PPF), Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY

Mardi 10 mars 2026➤ **Réunion de préparation des finales départementales du Festival Foot U13 Pitch en visioconférence**

XX clubs et/ou groupements participants : Filles : GJ VVM Chauvigny, La Chapelle Bâton, Lusignan, Neuville de Poitou et le Stade Poitevin

Garçons : GJ Antoigné Ingrandes, GJ Dissay Beaumont, GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Foot Sud 86, GJ Montasèvres, GJ Val de Vonne, GJ VVM Chauvigny, Mirebeau, Montmorillon, Neuville de Poitou, Stade Poitevin

Encadrement : Philippe BARRITAU, Jean-Bernard HUS, Patricia PATRAULT, Coralie RENETEAU, Tony RICHARD (CTD DAP), Sylvie TESSERAU, Frédéric TURBEAU.

Mercredi 11 mars 2026➤ **Interdistricts Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne à St Jean d'Angély**

Participation de 14 joueurs et 1 arbitre Mathis GONCALVES

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Patrick ECALLE, Kévin PERIVIER et Christian SAVIGNY

Samedi 14 mars 2026➤ **Remise du Label Féminins Or au GJ VVM Chauvigny**

Participation de Stéphane BASQ, Jean-Bernard HUS, Tony RICHARD (CTD DAP) et Adeline URANGA

Lundi 16 mars 2026**➤ Centre de Perfectionnement Sportif U12/U13 Gardien de But à Neuville de Poitou**

15 participants : Jade BENHALIME (GJ Dissay Beaumont), Leelou BERTIN, Olivia GOYAUD, Noha GUERIN, Gabriel RÉGNIE et Lenny RUIZ (Stade Poitevin), Quentin BROHET (Vouneuil Béruges), Gabriel DELBECQ (Neuville), Maël GAZZURELLI (SO Châtelleraut), Arthur GOURDON (Neuville), Malo JACQ et Ruben PIERREFICHE (GJ Espoir Sud Poitiers), Samuel LAUNEY (Nieuil l'Espoir), Milan LIEGE (GJ Sud Haut Poitou), Marcus RICHARD (GJ Montasèvres),

Encadrement : Luca BRESCIANINI, Johan MARTIN, Christian SAVIGNY, Dominique VALLET

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'accueil.

**➤ Réunion groupe de travail « règlement/calcul des classements lors des accessions et rétrogradations » au District**

8 participants : Claude BRUNET (Poitiers ASAC), Bruno DA SILVA (Châtelleraut Portugais), Quentin DUPEUX (Fleuré), Christophe DESBANCS (GJ Val de Clouère), Alain LE DREAU (Vouneuil sur Vienne), Stéphane QUARESMA (Loudun), Christophe QUINTARD (Vouillé Latillé), Jérôme SENELE (Brion St Secondin),

Encadrement : Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER

Mercredi 18 mars 2026**➤ Stage détection U14 Garçons au stade des Arches à Vouneuil sous Biard**

36 présents sur 44 convoqués : 7 absents excusés et 1 absent non excusé

Matches d'oppositions respectives avec les 3 équipes constituées et le soutien de 18 stagiaires en formation DF Coach Jeunes pour l'encadrement.

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul BLOT, Patrick ECALLE, Dominique VALLET

Mercredi 18 au vendredi 20 mars 2026**➤ DF Coach Jeunes au District**

18 présents : Julien ALIX, Enzo DALLAY et Corentin JARDET (Chauray), Taiem ALSATOUF et Hugo GENDRAULT (Poitiers CEP 1892), Cédric AUDURIER et Nathan VIVIEN (Autize), Frédéric BELLAY et Paul RAGER (Niort St Florent), Mohamed CAMARA (Poitiers ASAC), Raphaël DELBECQ, Isea MORCEAU et Julien REBIC (Neuville), Sylvain HECKLY (Smarves Iteuil), Kenny PARSEMAIN (Nieul Maillezais), Emmanuel PASQUIER (Parthenay Viennay), Remy REYMOND (Mignaloux Beauvoir), Benjamin RICHET (Nieuil l'Espoir),

2 absents excusés : Julien AUZANNEAU (Fontaine le Comte) et Mustafa OUSHIL (Buxerolles)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Paul BLOT

Prochain Comité sur convocation

Le Président  
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale  
Béatrice MATHIEU



# COMITÉ DE DIRECTION

## PV N°10 Consultation électronique du mercredi 8 avril 2026

### Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mmes Béatrice MATHIEU - Nadia STOURY - Sylvie TESSERAU,

MM. Stéphane BASQ - Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Alexandre MARTINEAU  
Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

## Proposition de conciliation du CNOSF - Coussay les Bois

### 1. Objet de la réunion

Le Comité de Direction a été consulté par voie électronique afin de se prononcer sur l'avis rendu par le CNOSF, demandant une diminution des sanctions prononcées à l'encontre de deux licenciés du club de COUSSAY LES BOIS sanctionnés dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

### 2. Modalités de la consultation

Conformément aux dispositions statutaires, les membres du Comité de Direction ont été destinataires des pièces du dossier par courriel le 7 avril 2026. Ils ont été invités à exprimer leur position et leur vote par voie dématérialisée avant le 8 avril 2026 - 17 heures.

### 3. Présentation de l'avis du CNOSF

Le Président a transmis aux membres l'avis du CNOSF recommandant une réduction des sanctions initialement décidées par la Commission de Discipline, puis confirmées par la Commission d'Appel.

### 4. Synthèse des échanges

Au terme des échanges électroniques, les membres du Comité de Direction ont souligné que :

- **Souveraineté des instances** : les décisions rendues par la Commission de Discipline ainsi que par la Commission d'Appel sont jugées solides, pertinentes et rigoureusement motivées sur le plan juridique ;
- **Equité de traitement** : le Comité de Direction estime indispensable de maintenir une ligne disciplinaire constante. Suivre une recommandation de diminution des sanctions porterait atteinte à la lisibilité de la politique disciplinaire de la Fédération ;
- **Crédibilité du barème** : il est rappelé que le recours au CNOSF ne doit pas constituer une étape systématique de « négociation » des sanctions, mais rester une procédure exceptionnelle. Maintenir la décision initiale garantit le respect du travail fourni par les commissions de première instance et d'appel.

### 5. Décision du Comité Directeur

Après avoir pris connaissance des arguments exprimés, le Comité de Direction :

- Décide de ne pas suivre l'avis du CNOSF ;
- Confirme en conséquence les sanctions initialement prononcées par la Commission de Discipline et validées en appel.

### Résultat du vote :

**22 votants** : 21 voix pour refuser la proposition du CNOSF  
0 voix pour l'accepter  
1 abstention



## 6. Clôture de la consultation

La période de consultation a été clôturée le 8 avril 2026 à 17 heures. Le présent procès-verbal consigne les positions exprimées par voie numérique.

Le Président  
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale  
Béatrice MATHIEU



# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 09 avril 2026  
Procès-verbal n°23

**Président** M. Jean-Louis OLIVIER  
**Présents** MM. Grégory BOUCHET et Philippe GUILBAULT  
**Excusé** M. Christian DELCEL

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°22 sans modification

\*\*\*\*\*

**La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Coupes et Challenges avant le lundi 20 avril 2026.**

Coupe Louis David : **Usson l'Isle**

Coupe André Tassin : **Buxerolles**

Challenge des Réserves : **3 Vallées 86**

Challenge Marcel Renaudie : **Lavoux Liniers**

## REPORT DES MATCHS

Compte tenu des nombreux matchs à replanifier, la Commission Sportive a fait valider par le Comité de Direction du lundi 23 mars des modifications impactant le calendrier prévu initialement. Certaines équipes étant toujours

qualifiée en Coupes ou Challenges et ayant plusieurs matchs de championnat à jouer, 5 pour certaines, il est nécessaire d'effectuer les changements ci-dessous afin de pouvoir programmer l'ensemble des matchs :

### 1/ Coupes et Challenges

- Coupe Jolliet Rousseau : le tour 4 (prévu le 5 avril) est reporté au week-end du 12 avril, le tour 5 (prévu le 12 avril) est reporté au week-end du 3 mai

- Challenge Marcel Renaudie : le tour 4 (prévu le 12 avril) est reporté au week-end du 19 avril, le tour 5 (prévu le 19 avril) est reporté au week-end du 3 mai

### 2/ Championnat

Compte tenu du point **1/**, des rencontres en retard de Championnat peuvent être planifiées les 5, 12 et 19 avril en fonction de la situation des équipes concernées.

En D3, D4 et D5, afin d'éviter que :

- de trop nombreux matchs soient programmés les 1er et 8 mai 2026

- certaines équipes cumulent deux rencontres en 3 jours ou 4 rencontres en 1 semaine. Il a été décidé de **reporter la dernière journée** des poules de 10, initialement prévue le dimanche 10 mai, au dimanche 24 mai 2026.

Des rencontres restent encore à planifier ; elles le seront en fonction des résultats des matchs de Coupes et Challenges.

### 3/ Quarts de finales des Coupes départementales

Tous **les quarts de finales**, des Coupes Louis David, Jolliet Rousseau, André Tassin Challenges des Réserves, Marcel Renaudie initialement prévus le 3 mai, sont reportés au **jeudi 14 mai 2026**.

### 4/ Trophées des Champions

Toutes ces modifications en Championnat ont des conséquences sur le Trophée des Champions :

- Le tour préliminaire, prévu le 24 mai, est reporté au week-end du 6 et 7 juin

- La finale, prévue le 6 juin, est reportée au samedi 20 juin 2026 (sous réserve de la disponibilité des terrains du club d'accueil)



		MARS					AVRIL					MAI					JUIN							
		1	2	7	14	21	28	4	6	11	18	25	1	2	8	9	14	16	23	30	6	13	20	27
		2	1	8	15	22	29	5		12	19	26		3	10	17	24	31			7	14	21	28
Vacances scolaires et jours fériés																								
FFF	COUPE DE FRANCE																							
	COUPE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE							7																
	NATIONAL 2	9	R	20	21	22	23	24																
	NATIONAL 3	7	R	18	19	20	21	R																
	RÉGIONAL 1	16	17	R	18	19	R	R	20	21	22	R	23	R	R	R	24	25		R	26			
RÉGIONAL 2 - 3	14	15	R	16	17	R	R	18	19	20	R	R	R	21	R	R	22							
Seniors	Départementales	CHAMPIONNAT de D1 (poules de 13)	8	19	20	R	21	22	R	R	13	23	24	R	R	R	25	R	16	26				
		CHAMPIONNAT de D2 (poules de 12)	15	16	R	17	18	R	R	14	19	20	R	R	R	21	R	R	22					
		CHAMPIONNAT de D3 à D4 (poules de 10)	13	14	R	15	16	R	R	R	12	17	R	R	R	18	R	R	18					
		CHAMPIONNAT D5 (poules de 10)	13	14	R	15	16	R	R	R	17	R	R	R	18	R	R	18						
		COUPE DU DISTRICT LOUIS DAVID			5																	1/2	F	
		COUPE JOLLIET-ROUSSEAU			6																	1/2	F	
		CHALLENGE DES RÉSERVES			8																	1/2	F	
		CHALLENGE MARCEL RENAUDIE			8																	1/2	F	
		CONSOLANTE CHALLENGE MARCEL RENAUDIE			8																	1/2	F	
		COUPE ANDRÉ TASSIN							2													1/2	F	

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1)	3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdivienne (1)	Ligugé (2)	Arrêté municipal	02/05/26
D1	/	12	20/12/25 17/01/26	54667895	Antran (1)	Montanisé (1)	Arrêté municipal	08/05/26
D1	/	14	24/01/26	54667905	Antran (1)	Viçq Sur Gartempe (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D1	/	14	24/01/26	54667907	3 Vallées 86 (2)	Neuville (2)	Arrêté municipal	01/05/26
D1	/	17	15/02/26	54667929	Châtelleraut Portugais (1)	Montanisé (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D1	/	17	15/02/26	54667930	Viçq sur Gartempe (1)	Ligugé (2)	Terrain impraticable	08/05/26
D1	/	18	21/02/26	54667931	Antran (1)	Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	14/05/26
D1	/	18	21/02/26	54667933	3 Vallées 86 (2)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	08/05/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1)	Availles en Châtelleraut (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	A	11	14/12/25 - 20/12/25 15/02/26	54668056	Availles en Châtelleraut (1)	Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/05/26
D2	A	11	13/12/25 - 20/12/25 10/01/26 - 14/02/26	54668058	Jaunay Marigny (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	A	12	25/01/26	54668061	Beaumont St Cyr (3)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668068	Availles en Châtelleraut (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	17/05/26
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668066	St Julien L'Ars (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668067	Oyré Dangé (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	A	16	08/03/26	54668088	Naintré (2)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoit (1)	Chauvigny (3)	Coupe de France	03/05/26
D2	B	10	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668181	Fleuré (1)	Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	B	10	07/12/25 15/02/26	54668183	Chauvigny (3)	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D2	B	10	06/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54668936	Vivonne (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	B	11	13/12/25 - 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D2	B	12	25/01/26	54668195	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D2	B	12	24/01/26	54668941	Rouillé (1)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668199	Fleuré (1)	Rouillé (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668200	Brion St Secondin (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	17/05/26
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668202	Smarves Iteuil (1)	St Benoit (1)	Arrêté municipal	16/05/26
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668942	Vivonne (1)	Chauvigny (3)	Arrêté municipal	08/05/26
D3	A	10	25/01/26 22/02/26	54668307	Coussay en Mirebeau (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668308	Mirebeau (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668312	St Léger de Montbrillais (1)	Coussay en Mirebeau (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	A	12	01/03/26	54668318	Mirebeau (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	01/05/26



## SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D3	B	8	07/12/25 - 11/01/26 15/03/26	54668386	Genon/Vouneuil (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	01/05/26
D3	B	10	24/01/26	54668396	Oyré Dangé (2)	Biard (1)	Arrêté municipal	16/05/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668401	Antran (2)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668399	Naintré (3)	Genon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	17/05/26
D3	C	9	13/12/25 15/02/26	54668482	3 Vallées 86 (3)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	10	25/01/26 15/02/26	54668485	Paizay le Sec (1)	Valdivienne (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668489	Mignaloux Beauvoir (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D3	D	8	07/12/25 - 15/02/26 15/03/26	54672801	Nouaillé (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54672799	Château Larcher (2)	Sommières St Romain (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672813	ACG Foot Sud 86 (1)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672816	Sommières St Romain (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	10/05/26
D4	A	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	10	25/01/26 15/02/26	54668590	Vouillé (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668592	Ouzilly (1)	Vouillé (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	10	25/01/26	54668816	Availles en Châtelleraut (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668820	Genon/Vouneuil (2)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	C	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54791818	St Savin St Germain (2)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	9	13/12/25-10/01/26 21/02/26	54668898	Poullé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	D	13	01/03/26	54668920	Dissay (1)	Cissé (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	13	01/03/26	54674398	Beaumont St Cyr (4)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	10	25/01/26	54668971	3 Vallées 86 (4)	Rouillé (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	E	10	24/01/26 14/02/26	54687022	Vivonne (2)	Vernon/Fléuré (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54687023	Sèvres Anxaumont (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669029	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	10/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669032	Château Larcher (3)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669030	Valence en Poitou FC (1)	Chatain (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669031	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Brion St Secondin (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	A	9	14/12/25-11/01/26 15/03/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	A	10	25/01/26	54669085	Champigny (1)	Sammarçolles (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669089	Sammarçolles (2)	St Christophe (2)	Arrêté municipal	10/05/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669092	Les Trois Moutiers/Nord Vienne (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	09/05/26
D5	B	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	10	25/01/26 15/02/26	54159226	Orches (1)	Champigny (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	13	01/03/26	54416818	Moncontour/Coussay (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	C	8	07/12/25 - 11/01/26 15/03/26	54669154	Coussay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669166	Availles en Châtelleraut (3)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669167	Coussay Les Bois (2)	Ingrandes (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669169	Bonneuil Matours (1)	St Rémy Sur Creuse (2)	Arrêté municipal	18/04/26



## SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669255	La Pallu (3)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669258	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	12	01/03/26	54669268	Dissay (2)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669340	Dissay (3)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669345	Montamisé (4)	Dissay (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669348	Jaunay Marigny (3)	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669349	Fontaine le Comte (4)	Boivre (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	13	01/03/26	54669356	Dissay (3)	Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	6	23/11/25 - 21/12/25 01/02/26	54695955	Nouaillé (4)	Crouelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	10	25/01/26 15/03/26	54695973	Smarves Iteuil (3)	Nouaillé (4)	Terrain impraticable	à définir
D5	F	10	25/01/26	54695976	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54179695	3 Vallées 86 (5)	Smarves Iteuil (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54669637	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	07/12/25-11/01/26 15/02/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54125919	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Sillars (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 22/02/26	54465603	Nalliers/St Savin (1)	Haims (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54669450	Lussacoise (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54669452	Saulgé (1)	Lussacoise (1)	Match Arrêté	à définir
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696063	Savigne/Blanzay (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696064	Rouillé (3)	Smarves Iteuil (4)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	9	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697439	Valence en Poitou OC (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697438	Briou St Secondin (3)	Sommères St Romain (2)	Arrêté municipal	12/04/26

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres des Coupes et Challenges.

## SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 18/01/26 - 15/02/26	54696056	Rouillé (3) / Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable	19/04/26

## DÉPARTEMENTAL 3

**Match n° 54668336 : Loudun (1) – Neuville (3) en poule A du 28/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°27 (01/04/26), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 2 à 0 en faveur de l'équipe de Loudun (1).

## DÉPARTEMENTAL 4

**FORFAIT****Match n°54201860 : Mirebeau (2) – St Léger de Montbrillais (2) en poule A du 25/01/26 remis au 05/04/26**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Léger de Montbrillais (2) (sans déplacement)

Amende de 45€ au club de St Léger de Montbrillais

**Match n°54791816 : St Julien L'Ars (2) – Jardres (1) en poule C du 25/01/26 remis au 05/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Jardres (1) (sans déplacement)

Amende de 45€ au club de Jardres



## DÉPARTEMENTAL 5

### **Courriel du club de Pleumartin La Roche Posay :**

Suite à la demande du club de Pleumartin La Roche Posay d'avancer la dernière journée de la Poule C en D5 au 10 mai au lieu 24 mai.

Tous les clubs de la poule étant disponible, la commission sportive peut adhérer à la demande à condition que toutes les équipes de la poule soient d'accord pour que tous les matchs de la poule est lieu le même jour s'agissant de la dernière journée.

### **Match n°54464680 : Champigny (1) – Beuxes (1) en poule A du 22/03/26**

Feuille de match établie par la commission avec les éléments transmis par les clubs et par l'arbitre de la rencontre et regrette que Champigny n'ait pas signée la feuille de match.

**Dossier classé**

### **Match n° 54696092 : Vivonne (3) – Coulombiers (1) en poule H du 29/03/26**

#### **Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°27 (01/04/26), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.

## **FORFAIT**

### **Match n°54669093 : 3 Moutiers/Nord Vienne (2) – Mouterre Silly (1) en poule A du 08/02/26 remis au 04/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de 3 Moutiers/Nord Vienne (2) (sans déplacement de l'équipe de Mouterre Silly (1))

Amende de 35€ au club de 3 Moutiers

### **Match n°54416815 : UCSE (2) – Moncontour/Coussay (2) en poule B du 08/02/26 remis au 04/04/26**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Moncontour/Coussay (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Moncontour

### **Match n°54669173 : Vicq sur Gartempe (3) – Oyré Dangé (3) en poule C du 08/02/26 remis au 04/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Vicq sur Gartempe (3) (sans déplacement de l'équipe de Oyré Dangé (3))

Amende de 35€ au club de Vicq sur Gartempe

### **Match n°54669174 : St Rémy sur Creuse (3) – Pleumartin La Roche Posay (1) en poule C du 08/02/26 remis au 04/04/26**

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Rémy sur Creuse (3) (sans déplacement de l'équipe de Pleumartin La Roche Posay (1))

Amende de 35€ au club de St Rémy sur Creuse

### **Match n°54669261 : Montamisé (3) – Sèvres Anxaumont (3) en poule D du 08/02/26 remis au 04/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Sèvres Anxaumont (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Sèvres Anxaumont

### **Match n°54669352 : Vouillé Latillé (2) – Quinçay (2) en poule E du 08/02/26 remis au 04/04/26**

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Quinçay (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Quinçay

### **Match n°54669353 : Poitiers Baroc (1) – Montamisé (4) en poule E du 08/02/26 remis au 04/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Montamisé (4) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Montamisé

### **Match n°54695962 : 3 Vallées 86 (5) - Nouaillé (4) en poule F du 29/03/26 remis au 05/04/26**

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de 3 Vallées 86 (5) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de 3 Vallées 86

### **Match n°54696074 : Rouillé (3) – Coulombiers (1) en poule H du 08/02/26 remis au 05/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Rouillé (3) (sans déplacement de l'équipe de Coulombiers (1))

Amende de 35€ au club de Rouillé



**Match n°54696076 : Valence en Poitou OC (3) – Aslonnes (1) en poule H du 08/02/26 remis au 05/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Valence en Poitou OC (3) (sans déplacement de l'équipe d'Aslonnes (1))

Amende de 35€ au club de Valence en Poitou OC

**Match n°54696072 : Biard (2) – Smarves Iteuil (4) en poule H du 08/02/26 remis au 05/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Smarves Iteuil (4) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Smarves Iteuil

**Match n°54696075 : Savigné/Balnzay (1) – St Benoit (3) en poule H du 08/02/26 remis au 05/04/26**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de St Benoit (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de St Benoit

## CHALLENGE JOLLIET ROUSSEAU

### JOLLIET ROUSSEAU : 4<sup>ème</sup> tour le 12/04/26

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	Dienne 1	D5F	Payroux Charroux Mauprevoir 1	D3D
2	Biard 1	D3B	Poitiers Asac 1	D3D
3	Boivre 1	D4E	<b>Coussay En Mr 1 ou EXEMPT</b>	D3A
4	Bouresse.Queaux Mous 1	D4F	Jouhet Pindray 1	D4C
5	Cenon/Vouneuil 1	D3B	Loudun 1	D3A
6	Ingrandes 1	D3B	St Leger de Montbrillais 1	D3A
7	Leigne S/Usseau 1	D3B	Mirebeau 1	D3A
8	Moncontour 1	D5A	Avanton 1	D3A
9	Nord Vienne 1	D3A	Cisse 1	D4D
10	Pleumartin Roche Posay 1	D5C	Sammarcolles 1	D4A
11	Poitiers Baroc 1	D5E	Paizay Le Sec 1	D3C
12	Savigny L'Evescault 1	D4E	Aslonnes 1	D5H
13	Sevres Anxaumont 1	D3C	Valence En Poitou Oc 1	D3D
14	Sommieres St Romain 1	D3D	Poitiers Gibauderie 1	D3A
15	St Saviol 1	D3D	Leignes S/Fontaine 1	D3C
16	Vallee Du Salleron 1	D4C	Acg Foot Sud 86 1	D3D

**Organisation du 4<sup>ème</sup> tour du Challenge Marcel Renaudie: 32 équipes pour 16 matchs.**

18 vainqueurs du 3<sup>ème</sup> tour

Soit un nombre de matches au 4<sup>ème</sup> tour de 16

## COUPE TASSIN

**Organisation**

1/4 de finale le 14 mai 2026

### COUPE TASSIN

#### 2ème tour à jouer au plus tard le 03/05/26

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	3 VALLEES 86 (1)	R2 A	CHÂTEAU LARCHER (1)	R3 E
2	CHAUVIGNY (2)	R2 A	USSON DU POITOU L'ISLE (1)	R3 E
3	LIGUGE (1)	R2 B	OZON (1)	R2 A
4	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R3 A	NEUVILLE (1)	R1 A
5	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 B
6	MONTMORILLON (1)	R2 A	STADE POITEVIN (2)	R2 A
7	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 E	BEAUMONT ST CYR (1)	R2 A
8	NOUILLE (1)	R3 B	BUXEROLLES (1)	R1 A



## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Le tirage au sort pour les matchs du tour 4 du 19 avril aura lieu le mardi 14 avril.

## TRANSMISSION TARDIVE FMI

### Amende de 28€

Match n°54668391 : Antran (2) – Ozon (2) en D3 poule B du 05/04/26

Match n°54672812 : St Benoit (2) – Chateau Larcher (3) en D3 poule D du 05/04/26

Match n°54695982 : Aslonnes/St Maurice Gençay (2) – Croutelle/Fontaine (1) en D5 poule F du 05/04/26

**Prochaine réunion : Mardi 14 avril 2026**

**Le président, M. Jean-Louis OLIVIER**

**Le Secrétaire, Christian DELCEL**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 7 avril 2026  
Procès-verbal n°23

Président de séance : M. Philippe BARRITAUT  
Présents : Mme Sylvie TESSERAU  
MM. Frédéric TURBEAU et Christian SAVIGNY  
Excusés : Mme Patricia PATRAULT et M. Christian DUVERGER

\*\*\*\*\*

Le PV n° 22 du 31 mars 2026 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

## DATES A RETENIR

**Samedi 18 avril 2026** : ¼ finale des Challenges U18 et U15 et Consolantes U18 et U15

**Jeudi 30 avril 2026** : Date limite pour les obligations en matière d'équipe de jeunes

**Samedi 02 mai 2026** : ½ finale des Challenges U18 et U15 et Consolantes U18 et U15

**Samedi 23 mai 2026** : Finale des Challenges U18 et U15, Consolantes U18 et U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

**Samedi 30 mai 2026** : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15 D2	B	4	14/03/26	55406645	Gj CSP (1) / Ozon (1)	Arrêté municipal	11/04/26
U15 D2	B	4	14/03/26	55406647	Mirebeau (1) / Gj Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	11/04/26
U13D1	B	1	24/01/26	55406830	Gj Val de Vonne (1) / Gj Espoir Sud Poitiers (3)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D3	A	1	24/01/26	55406989	GJ CSP (1) / Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	18/04/26

Compte-tenu des nombreux arrêtés municipaux, de l'état des terrains et du calendrier très chargé, la Commission :

- Décide de reprogrammer les rencontres non-jouées du 25 février au 28 mars de préférence et au 18 avril pour les équipes U13 encore qualifiées en Festival Foot U13 Pitch ou en Challenge Dansac
- Informe les clubs que, selon la situation des équipes encore engagées, les **¼ de finale des challenges et consolantes U15 et U18 auront lieu le 18 avril 2026.**
- Décide de décaler les **½ finales au 2 mai 2026.**

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

## RAPPEL : PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Nous vous rappelons la procédure de demande de modification de match :

« 1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée. Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

**Le report du match n'est possible que jusqu'au mercredi qui suit la rencontre**



## ACCESSION FIN DE SAISON

### Accessions en fin de saison :

- Le 1<sup>er</sup> de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1<sup>er</sup> de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
  - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
  - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

## CHALLENGE DÉPARTEMENTAL JEUNES

Les actions PEF doivent être saisies **au plus tard le 31 mai 2026** sur la plateforme dédiée pour que celles-ci soient prises en compte

## TROPHÉES DES COUPES ET CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi 24 avril 2026 :

- Challenge U15 : **Buxerolles**

## U18/U17

Equipe		Equipe	Date
GJ Montasèvres (1)	/	GJ VVM Chauvigny (4)	24/04/2026
Jaunay Marigny (1)	/	Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)	24/04/2026
Poitiers CEP (1)	/	GJ Foot Sud 86 (1)	24/04/2026
GJ Dissay Beaumont (2)	/	GJ Cap Haut Poitou (1)	25/04/2026
Migné Auxances (3)		Exempt	

Le championnat U18/U17 étant fini en date du 21 mars 2026, (il reste un match en report à la date du 04 avril), la Commission propose deux dates pour des rencontres amicales **les 25 avril et 9 mai 2026**.  
Le calendrier de la journée du 9 mai paraîtra à l'issue des résultats de la journée du 25 avril.

## FORFAIT

### Match n°55406323 : GJ VVM Chauvigny (4) – GJ Dissay Beaumont (2) en poule A du 24/01/26 remis au 04/04/26

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe du GJ VVM Chauvigny (4) (sans déplacement de l'équipe de GJ Dissay Beaumont (1))  
Les frais de déplacement de M. COSTES Maxime (35€68), arbitre de la rencontre, seront à la charge du GJ VVM Chauvigny  
Non Amendé

## U17/U16

### Match n° 55406426 : Montmorillon (2) – Migné Auxances (2) en Départemental du 21/03/26

#### Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°27 (01/04/26), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir à savoir 2 à 0 en faveur de l'équipe de Montmorillon (2).



## CHALLENGE U18

1/4 Finale CHALLENGE U18

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div
A	<b>GJ VVM Chauvigny (4)</b>	<b>U18/U17 A</b>	/	<b>GJ Montasèvres (2)</b>	<b>U18/U17 B</b>
B	<b>Migné Auxances (2)</b>	<b>U17/U16 D1</b>	/	<b>GJ Dissay Beaumont (2)</b>	<b>U18/U17 A</b>
C	<b>GJ Val de Clouère (1)</b>	<b>U17/U16 B</b>	/	<b>Montmorillon (2)</b>	<b>U17/U16 D1</b>
D	<b>GJ Avenir 86 (1)</b>	<b>U17/U16 A</b>	/	<b>GJ Val de Vonne (1)</b>	<b>U17/U16 D1</b>

1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur B	/	Vainqueur C
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur D

Finale - 23 mai 2026

Equipe		Equipe
Vainqueur X	/	Vainqueur Y

## CONSOLANTE U18

### FORFAIT

**Match n° 55245830 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – GJ 3 Vallées 86 (1) match du 13/12/2025 remis au 04/04/26**

Forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement)

Non amendé

1/4 finale Challenge Consolante U18

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div
A	<b>Poitiers ASAC (1)</b>	<b>U16/U17 D2B</b>	/	<b>GJ Sud Haut Poitou (1)</b>	<b>U18/U17 A</b>
B	<b>GJ Foot Sud 86 (1)</b>	<b>U18/U17 A</b>	/	<b>GJ Antoigné Ingrandes (1)</b>	<b>U16/U17 D2 A</b>
C	<b>GJ VVM Chauvigny (3)</b>	<b>U16/U17 D2B</b>	/	<b>Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)</b>	<b>U18/U17 B</b>
D	<b>Valence OC/Vivonne (1)</b>	<b>U16/U17 D1</b>	/	<b>GJ Montasèvres (1)</b>	<b>U18/U17 B</b>

1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur D	/	Vainqueur B
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur C

Finale - 23 mai 2026

Equipe		Equipe
Vainqueur Y	/	Vainqueur X



## U15

### **Match n° 55406705 : Migné Auxances (3) – GJ 3 Vallées 86 (1) en U15 D2 poule D**

La Commission **demande** aux clubs **de Migné Auxances et de GJ 3 Vallées 86** de nous dire si le match a bien eu lieu et si oui de nous transmettre avant le **lundi 20 avril** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures et sanctions
- Le nom des arbitres et le délégué

**Dossier en instance**

## FORFAIT

### **Match n°55406638 : GJ CSP (1) – GJ Cap Haut Poitou (1) en D2 poule B du 28/02/26 remis au 04/04/26**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe du GJ CSP (1) (sans déplacement)

Non amendé

## CHALLENGE U15

### 1/4 Finale CHALLENGE U15

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.	/	Equipe	Div
A	<b>Nieuil Mignaloux (1)</b>	<b>U15 D2C</b>	/	<b>GJ VVM Chauvigny (2)</b>	<b>U15 D2C</b>
B	<b>GJ Foot Sud 86 (1)</b>	<b>U15 D2C</b>	/	<b>GJ Sud Haut Poitou (1)</b>	<b>U15 D2D</b>
C	<b>Buxerolles (2)</b>	<b>U15 D1</b>	/	<b>Migné Auxances (2)</b>	<b>U15 D2C</b>
D	<b>Vouneuil Béruges (1)</b>	<b>U15 D1</b>	/	<b>Neuville (2)</b>	<b>U15 D1</b>

### 1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe	/	Equipe
X	Vainqueur C	/	Vainqueur D
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur B

### Finale - 23 mai 2026

Equipe	/	Equipe
Vainqueur Y	/	Vainqueur X



## CONSOLANTE U15

1/4 finale Challenge Consolante U15

Samedi 18 avril 2026

	Equipe	Div.		Equipe	Div
A	GJ 3 Vallées 86 (1)	U15 D2D	/	GJ Val de Vonne (2)	U15 D2C
B	Ligugé/St Benoit (1)	U15 D1	/	Migné Auxances (3)	U15 D2D
C	GJ Antoigné Ingrandes (1)	U15 D2B	/	Poitiers ASAC (2)	U15 D2C
D	GJ Montasèvres (1)	U15 D2C	/	Vivonne/Biard (1)	U15 D2D

1/2 Finales – Samedi 02 mai 2026

	Equipe		Equipe
X	Vainqueur C	/	Vainqueur D
Y	Vainqueur A	/	Vainqueur B

Finale - 23 mai 2026

Equipe	/	Equipe
Vainqueur X	/	Vainqueur Y

## U13

### **Match n° 55408655 : GJ Avenir 86 (1) – Migné Auxances (1) en U13 D2 poule A**

La Commission **demande** aux clubs de **GJ Avenir 86 et de Migné Auxances** de nous dire si le match a bien eu lieu et si oui de nous transmettre avant le **lundi 20 avril** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures et sanctions
- Le nom des arbitres et le délégué

**Dossier en instance**

### **Match n° 55406939 : Migné Auxances (2) – Poitiers ASAC (1) en U13 D2 poule B**

La Commission **demande** aux clubs de **Migné Auxances et de Poitiers ASAC** de nous dire si le match a bien eu lieu et si oui de nous transmettre avant le **lundi 20 avril** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures et sanctions
- Le nom des arbitres et le délégué

**Dossier en instance**

### **Match n° 55408658 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Avenir 86 (1) en U13 D3 poule B du 07/03/26**

FMI non reçue et feuille match papier incomplète.

**Dernière relance avant sanction**, la Commission **redemande** au club de **GJ Avenir 86** de nous transmettre avant le **lundi 20 avril** :

- Le score de la rencontre
- La composition de son équipe (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom des arbitres assistants et le délégué

**Dossier en instance**

### **Match n°55408738 : Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) – GJ 3 Vallées 86 (2) en D3 poule C du 21/03/26**

Dossier transmis par la commission de Discipline du PV n°26.

La commission demande des rapports sur la rencontre en rubrique et notamment concernant l'attitude des joueurs de l'équipe recevant à recevoir **pour le 20/04/26** :

- A l'arbitre bénévole de la rencontre M. RADY NACRI Driss
- A l'éducateur de l'équipe de Poitiers Gibauderie/Beaulieu, M. ABOUDOU Andinane

**Dossier en instance**

**Match n° 55407175 : GJ Val de Vonne (2) – Vivonne (1) en U13 D3 poule E**

FMI et feuille de match non reçue.

Après la réception des éléments demandés, la commission a établi la feuille de match.

**Dossier classé**

**Match n° 55407176 : Vivonne (1) – Vouneuil Béruges (2) en U13 D3 poule E**

FMI et feuille de match non reçue.

Après la réception des éléments demandés, la commission a établi la feuille de match.

**Dossier classé**

## CHALLENGE DANSAC U13

**Tour 3 du 04/04/26 en Poule D à Buxerolles :**

La commission accuse réception des deux courriers sur le comportement des spectateurs de Buxerolles et transmet le dossier à la commission de discipline.

## PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

**Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

**Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.**

### Feuilles de plateaux manquantes

**Documents manquants à envoyer au plus tard le 20/04/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.**

**Secteur 8 : plateau à Valdivienne**

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

**Secteur 8 : plateau à Adriers**

La Commission demande au club **de Usson l'Isle Jourdain** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

**Plateau U7/U9 du 28/03/2026****Secteur 5 : plateau à Migné Auxances**

La Commission demande au club **de Migné Auxances** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs des clubs de Migné Auxances et de St Benoit
- La feuille bilan du plateau

**Secteur 6 : plateau à Sèvres Anxaumont**

La Commission demande au club **du Stade Poitevin** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences du **Stade Poitevin**

**Secteur 6 : plateau à Poitiers Stade**

La Commission demande au club **de l'ASAC** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences U7 et U9 des joueurs

**Secteur 7 : plateau à Nieuil L'Espoir**

La Commission demande au club **de Nieuil L'Espoir** les documents suivants à recevoir pour le **20/04/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille bilan du plateau



## TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

### PLATEAUX U11 / PHASE 2

#### Amende de 15€

#### U11 - Plateaux du 29/11/2025

##### Poule J : à Poitiers CEP

La Commission demande au club de Buxerolles les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

##### Poule L : à Adriers

La Commission demande au club d'Adriers les documents suivants avant le 20/04/26 :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

#### U11 - Plateaux du 06/12/2025 reportés au 13/12/2025

##### Poule G : à St Benoit

La Commission demande au club de St Benoit les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de résultats du plateau

### PLATEAUX U11 / PHASE 3

#### Amende de 15€

#### U11 - Plateaux du 28/02/2026

##### Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de Naintré les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

#### U11 - Plateaux du 07/03/2026

##### Poule G site 1 à Montmorillon

La commission demande au GJ VVM Chauvigny les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

##### Poule J site 1 à Thuré Besse

La commission demande au club de Cenon s/ Vienne les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

#### U11 - Plateaux du 14/03/2026

##### Poule B site 2 à SO Châtelleraut

La commission demande au club de Poitiers 3 Cités les documents suivants avant le 20/04/26 :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

#### U11 - Plateaux du 21/03/2026

##### Poule E site 1 à Biard

La commission demande au club de Biard les documents suivants avant le 20/04/26 :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau



## U11 - Plateaux du 28/03/2026

### Poule I site 2 à Loudun

La commission demande au club de Loudun les documents suivants avant le 20/04/26 :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

## FMI manquantes

### Amende de 15€

#### Journée du 28/02/2026

Match n° 55408655 : GJ Avenir 86 (1) – Migné Auxances (1) en **U13 D2 poule A**

#### Journée du 07/03/2026

Match n° 55408658 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Avenir 86 (1) en **U13 D2 poule A**

Match n° 55406939 : Migné Auxances (2) – Poitiers ASAC (1) en **U13 D2 poule B**

#### Journée du 14/03/2026

Match n° 55406705 : Migné Auxances (3) – GJ 3 Vallées 86 (1) en **U15 D2 poule D**

### Annulation Amende de 15€

Match n° 55406483 : St Benoit/Ligugé (1) – GJ Avenir 86 (1) en **U17/U16 D2 poule B** (remis au 25/03/26)

**La FMI est obligatoire.**

**En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.**

**Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.**

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion : sur convocation  
Le Président, Philippe BARRITAUULT



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 08 avril 2026  
Procès-verbal n° 28

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 27 (par voie électronique) du mercredi 01 avril 2026 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Antran	GJ Dissay Beaumont	Poitiers Asac
Archigny	GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers Cep
Aslonnes	GJ Val de Clouère	Poitiers Gibauderie
Availles en Châtelleraut	GJ VVM Chauvigny	Sammarçolles
Avanton	Ingrandes	Sèvres Anxaumont
Beaumont St Cyr	Jardres	Smarves Iteuil
Biard	La Pallu	Sommières St Romain
Blanzay	Lavoux – Liniers	St Benoît
Brion St Secondin	Loudun	St Julien l'Ars
Buxerolles	Lusignan	St Léger de Montbrillais
Cenon / Vouneuil	Mignaloux Beauvoir	St Maurice Gençay
Cernay St Genest L'Envigne	Migné Auxances	St Rémy sur Creuse
Champigny	Montamisé	St Savin St Germain
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	St Saviol
Château Larcher	Naintré	Stade Poitevin
Châtelleraut Portugais	Neuville	Ste Eanne
Châtelleraut Réunionnais	Nord Vienne	Thuré Besse
Chauvigny	Nouaillé	Usson l'Isle
Cissé	Oyré Dangé	Valdivienne
Coussay les Bois	Ozon	Vicq sur Gartempe
FC 3 vallées 86	Paizay le Sec	Vivonne
Fontaine le Comte	Poitiers 3 cités	Vouillé / Latillé
		Vouneuil Béruges



## RAPPEL DE RÈGLEMENT

### Attention :

- L'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- L'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

CALENDRIER SENIOR MASCULIN 2025 – 2026	MARS					AVRIL					MAI					JUIN								
	28	7	14	21	28	4	6	11	18	25	1	2	8	9	14	16	23	25	30	6	13	14	20	27
	1	8	15	22	29	5	12	19	26		3	10	17	24	31	7	14	15	21	28				
Vacances scolaires et jours fériés																								
CHAMPIONNAT de D1	19	20	R	21	22	R	R	12	23	24	R	R	R	25	R	15	26							
CHAMPIONNAT de D2	15	16	R	17	18	R	R	14	19	20	R	R	R	21	R	R	22							
CHAMPIONNAT de D3 à D4	13	14	R	15	16	R	R	R	12	17	R	R	R	18	R	R								
CHAMPIONNAT de D5	13	14	R	15	16	12	R	R	R	17	R	R	R	18	R	R								
						xx																		

Si les équipes concernées n'ont pas de matchs en retard supplémentaires :

Les 21 et 22 mars prochains, les équipes de Départemental 3 à 5 entreront dans les 5 dernières journées

Les 11 et 12 avril prochains, les équipes de Départemental 2 entreront dans les 5 dernières journées

Les 18 et 19 avril prochains, les équipes de Départemental 1 entreront dans les 5 dernières journées

### - Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

#### Article 26.B.2 des RG de la LFNA

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

#### Équipes Réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »

#### Article 167.4 des RG de la FFF

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

#### Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

### - Depuis l'Assemblée Générale du District de Bonneuil Matours du 06/06/25

En D4 et D5, si un club qui a qu'une seule équipe rencontre un club qui a plusieurs équipes : Participation autorisée dans les 5 dernières journées de 2 joueurs de plus de 7 matchs en équipes supérieures



## Liste des réserves qui sont le plus couramment utilisées dans les 5 dernières journées

Trop de réserves sont incomplètes ou erronées

Les réserves sont à compléter obligatoirement sous peine d'être jugées irrecevables.

R 5 : participation en équipe inférieure d'un joueur ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : des joueurs du club de ..... sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

R 8 : limitation d'équipiers supérieurs (si posée par un club qui a engagé plusieurs équipes).

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de **3** joueurs ayant joué plus de **10** matchs avec une équipe supérieures du club .....

R 8 : limitation d'équipiers supérieurs (si posée par un club qui n'a engagé qu'une seule équipe en Départemental 4 ou 5).

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ....., pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de **2** joueurs ayant joué plus de **7** matchs avec une équipe supérieures du club .....

R 11 : participation à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : le joueur/ les joueurs NOM PRÉNOM participe(nt) à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

\*\*\*\*\*

### Rappel des réserves sur le nombre de joueurs mutés

Trop de réserves sont incomplètes ou erronées

Les réserves sont à compléter obligatoirement sous peine d'être jugées irrecevables.

R 3 : nombre de mutés supérieur à celui autorisé.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : sont inscrits plus de **\*\*\*** joueurs mutés.

**\*\*\*** à compléter selon la situation du club mis en cause vis à vis du statut de l'arbitrage publié en fin de saison précédente pour les seniors (0, 2, 4, 6 voire 7) ou la catégorie et effectif réduit (4).

R 4 : nombre de mutés hors période est supérieur à celui autorisé.

Je soussigné(e) NOM PRÉNOM, licence n° ..... capitaine (ou dirigeant si le capitaine est mineur) du club ..... formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/ des joueurs NOM PRÉNOM, du club ....., pour le motif suivant : sont inscrits plus de **\*\*\*** joueurs mutés hors période.

**\*\*\*** à compléter selon la catégorie (Jeunes ou Seniors : 1 ou 2)

## OUVERTURE DE DOSSIER

**Match n° 54695982 : Aslonnes / St Maurice-Gençay (2) – Croutelle / Fontaine-le-Comte (1) en Départemental 5 poule F du 08/02/26 remis le 05/04/26**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**DOSSIER CLASSÉ****Match n° 55406483 : St Benoît / Ligugé (1) – GJ Avenir 86 (1) en U16 / U17 Départemental 2 poule B du 25/03/26**

Forfait du GJ Avenir 86.

**Dossier classé.**

**DÉPARTEMENTAL 3****Match n° 54668331 : Neuville (3) - Poitiers Gibauderie (1) en poule A du 22/03/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) d'un joueur Youssouf ABDOU HADJI (licence n° 2548276856) alors qu'il est inscrit comme arbitre désigné sur la rencontre n° 54669369 : Poitiers Asac (3) - Boivre Sc 2015 (2) en Départemental 5 poule E du 22/03/26 à 14h.

La Commission a reçu les rapports de :

M. Lucas PORCHERON (arbitre officiel désigné sur la rencontre) qui indique que :

« Lors de l'appel, le joueur n° 8 de Poitiers Gibauderie m'a présenté une identité (nom et prénom) conforme aux informations enregistrées ».

Pour le club de Poitiers Gibauderie :

- M. Andinane ABOUDOU (Président du club)
- M. Akmal ABDOU (joueur n° 6 et capitaine)
- M. Fazedi ACHIRAFI à la place de M. Youssouf ABDOU HADJI (joueur n° 8)
- M. Danny CHEBANI (banc de touche)

Les quatre rapports informent d'une erreur involontaire lors de la saisie sur la tablette.

Pour le club de Neuville :

- M. Valentin GOURDON (Président du club) qui était absent pour ce match.
- M. Antoine BON (joueur n° 3 et capitaine)
- M. Olivier BON (banc de touche)
- M. Tom PELLEGRIN (banc de touche)

Les trois rapports confirment la présence et la participation à ce match du joueur en cause Poitiers Gibauderie sans donner son identité.

Considérant l'article 128 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football indiquant que « *Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. (...)* »

*Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire »*

Considérant qu'il résulte de cette disposition une présomption d'exactitude à l'égard des déclarations formulées par les officiels, laquelle ne peut être renversée que dans l'hypothèse de preuves irréfutables ou de témoignages contraires, nombreux et concordants.

Considérant le témoignage de l'arbitre central désigné sur la rencontre, « Lors de l'appel, le joueur n° 8 de Poitiers Gibauderie m'a présenté une identité (nom et prénom) conforme aux informations enregistrées ».

**Par ces motifs, la Commission donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) pour en donner le gain à l'équipe de Neuville (3) (3-0, 3 points).**

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Poitiers Gibauderie.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier transmis à la Commission de Discipline pour suite à donner.

**Dossier classé.**

**Match n° 54668425 : Ozon (2) – Biard (1) en poule B du 29/03/26**

Courriel du club de Biard (30/03/26 à 10h19)

La Commission a reçu le rapport complémentaire de M. Laurent LOUIS EUGENE, arbitre officiel désigné sur la rencontre (03/04/26 à 22h30).

Considérant l'article 128 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football indiquant que « *Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. (...)*

*Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire »*

Considérant qu'il résulte de cette disposition une présomption d'exactitude à l'égard des déclarations formulées par les officiels, laquelle ne peut être renversée que dans l'hypothèse de preuves irréfutables ou de témoignages contraires, nombreux et concordants.

Considérant le témoignage de l'arbitre central désigné sur la rencontre, il apparaît qu'une modification a bien été effectuée sur la FMI, celle-ci a eu lieu avant le contrôle d'identité et l'appel dans les vestiaires.

**Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 2 à 0 en faveur de l'équipe d'Ozon (2).**

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**Match n° 54668468 : Valdivienne (2) – FC 3 Vallées 86 (3) en Départemental 3 poule C du 29/11/25 remis le 21/12/25 et à nouveau remis les 22/02/26 et 03/04/26.**

Courriel de confirmation du club du FC 3 Vallées 86 (06/04/26 à 18h25)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Valdivienne, pour le motif suivant : des joueurs du club de Valdivienne sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 14 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec un équipe supérieure du club de Valdivienne (5 dernières rencontres , cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

La commission prend connaissance de la réserve.

Considérant qu'aux termes de l'article 142, alinéa 5 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football « Les réserves doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire, le simple rappel d'articles de règlements ne constituant pas une motivation suffisante. »,

Considérant que la réserve est formulée en indiquant un nombre erroné de joueurs ayant participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure.

Considérant que la confirmation de réserve ne corrige en rien le texte de la réserve inscrit sur la feuille de match.

La Commission juge la réserve irrecevable au regard des exigences fixées par les articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Par ces motifs, enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 0 en faveur de Valdivienne (2).**

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club du FC 3 Vallées 86.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

Pour information : seuls trois joueurs ayant participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure étaient inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique.

**DÉPARTEMENTAL 4****Match n° 54668845 : Migné Auxances (3) – Châtelleraut Portugais (2) en poule B du 29/03/26****Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 27 du 01/04/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) d'un joueur (licence n° 2547813572) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Châtelleraut Portugais a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 25 du 19/03/26) pour un (1) match de suspension (3<sup>ème</sup> avertissement) à compter du 23/03/26 et que l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) évoluant en Départemental 4 poule B n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) pour en donner le gain à l'équipe de Migné Auxances (3) (3-0, 3 points).**

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Châtelleraut Portugais.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**DÉPARTEMENTAL 5****Match n° 54669094 : Beuxes (1) – Loudun (3) en poule A du 08/02/26 remis le 05/04/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Loudun (3) de deux joueurs (licences n° 9602286212 et 9604377232) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Loudun lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 15 avril 2026**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54669096 : Moncontour (1) – Champigny (1) en poule A du 08/02/26 remis le 05/04/26****Évocation**

Courriel du club de Moncontour (07/04/26 à 15h01) sur la participation à cette rencontre du joueur Swafouwani ANGATAHI à la place du joueur Dimitri VANGEE.

La Commission demande des rapports sur la participation de ces joueurs à recevoir avant le mercredi 15 avril 2026.

Au club de Champigny :

- M. Cyril PAIN (Président du club)
- M. Ambdil HAFAROU (joueur n° 8 et capitaine)
- M. Henry BOINALI (banc de touche)
- M. Dimitri VANGEE (joueur n° 12)
- M. Swafouwani ANGATAHI (joueur en cause)

Au club de Moncontour :

- M. Hervé MORTEAU (Président du club et joueur n° 5)
- M. Rémi RAMBEAU (Arbitre bénévole de la rencontre)
- M. Charly RAMBEAU (joueur n° 4 et capitaine)
- M. Stéphane RAGUENAU (banc de touche)
- aux joueurs ou dirigeants licenciés susceptibles de fournir des rapports et/ou des preuves (photos) de la participation du joueur en cause.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54124671 : Naintré (4) – Thuré Besse (2) en Départemental 5 poule B du 08/02/26 remis le 05/04/26.**

Courriel de confirmation de réserve du club de Thuré Besse (05/04/26 à 22h38)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Naintré, pour le motif suivant : des joueurs du club de Naintré sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.  
Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Naintré, que les équipes (1) et (3) ne disputaient pas de match le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match des équipes de Naintré

- Naintré (1) évoluant en Régional 3 poule B : Naintré (1) – Moncoutant (1) en championnat du 28/03/26 qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

- l'équipe de Naintré (2) disputait un match de championnat le même jour (du 14/12/25 remis le 11/01/26 et à nouveau remis les 15/02/26 et 05/04/26) et n'est donc pas concernée par la réserve.

- Naintré (3) évoluant en Département 3 poule B : Ingrandes (1) - Naintré (3) en championnat du 28/03/26 qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe de **Naintré (4) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

**Par ces motifs, dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 3 entre les deux équipes.**

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club de Thuré Besse.

Dossier transmis à la Commission sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

**Match n° 54200906 : Nalliers / St Savin St Germain (1) – Adriers (1) en poule G du 08/02/26 remis le 05/04/26.**

Courriel de confirmation de réserve du club d'Adriers (06/04/26 à 23h12)

Réserve sur tous les joueurs.

La commission prend connaissance de la réserve.

Considérant qu'aux termes de l'article 142, alinéa 5 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football « Les réserves doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire, le simple rappel d'articles de règlements ne constituant pas une motivation suffisante. »,

Considérant que la réserve est formulée en indiquant seulement : réserve sur tous les joueurs.

La Commission juge la réserve irrecevable au regard des exigences fixées par les articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Considérant que la confirmation de réserve ne corrige en rien le texte de la réserve inscrit sur la feuille de match.

Considérant que le courriel envoyé le lundi 06 avril 2026 à 23h12 par le club d'Adriers comporte, quant à lui, deux précisions qui ne sont pas mentionnées sur la feuille de match, puisqu'il vise

- Les joueurs ayant participé au dernier match de l'équipe supérieure le week-end d'avant, l'équipe supérieure ne jouant pas ce week-end.

- Les joueurs ayant participé à plus de 10 matchs avec une équipe supérieure sans en préciser le nombre (irrecevable).

Considérant ainsi que ce courriel s'interprète comme une réclamation d'après-match au sens de l'article 187.1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et qu'il y a lieu d'informer les clubs de Nalliers et St Savin St Germain (avec copie du courriel de réclamation) lesquels peuvent formuler leurs observations avant le mercredi 15 avril 2026, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

**Match n° 54669371 : Jaunay Marigny (3) – Montamisé (4) en poule H du 29/03/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Jaunay Marigny (3) du joueur Daryl FAUSTIN LEYBAC (licence n° 2548276856) alors qu'il était absent le jour de la rencontre.

La Commission a reçu tous les rapports demandés du club de Jaunay Marigny

- M. Joachim MANSON (Président du club)
- M. Jean Baptiste PLISSON (arbitre bénévole de la rencontre)
- M. Paul ARCHAMBAULT (joueur n° 5 et capitaine)
- M. Daryl FAUTIN LEYBACH (joueur n° 4)
- M. Julien BOUTIN (banc de touche)

Tous les rapports confirment l'absence du joueur Daryl FAUTIN LEYBACH à la rencontre et dans l'enceinte du stade. La feuille de match sera rectifiée par le secrétariat du District.

**Dossier classé.**

**Match n° 54696092 : Vivonne (3) – Coulombiers (1) en poule H du 29/03/26**

Courriel de réclamation du club de Coulombiers (31/03/26 à 13h37).

Réclamation sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de Vivonne (3), pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club de Vivonne.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable. Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club de Vivonne a été informé (avec copie du courriel de réclamation) et a formulé ses observations par courriel (du 03/04/26 à 21h43).

Considérant, après vérification des calendriers de l'équipe de Vivonne (3), que celle-ci se trouve bien dans les 5 dernières rencontres de championnat.

Considérant que le club de Coulombiers n'a engagé qu'une seule équipe senior en championnat.

Considérant que le vœu entériné l'Assemblée Générale du District de Bonneuil Matours du 06/06/25 est applicable à la rencontre en rubrique.

*En D4 et D5, si un club qui a qu'une seule équipe rencontre un club qui a plusieurs équipes : Participation autorisée dans les 5 dernières journées de 2 joueurs de plus de 7 matchs en équipes supérieures.*

Considérant, après vérification de la participation dans les équipes de Vivonne 1 et 2 des joueurs inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique que les joueurs : Élie GONTHIER (12 matchs), Julien MADEUX (10 matchs), Bastien MOREAU (15 matchs) et Alexis SALZARD (11 matchs) ont participé à plus de 7 matchs en équipes supérieures (coupes et championnat).

Considérant que l'équipe de **Vivonne (3) est en infraction** avec les dispositions du vœu entériné à l'Assemblée Générale du District de Bonneuil Matours du 06/06/25.

**Par ces motifs dit la réclamation fondée et donne match perdu par pénalité à l'équipe de Vivonne (3) (0-3, -1 point) sans pour autant en attribuer le bénéfice à l'équipe de Coulombiers (1) qui conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre (1 point, 1 but).**

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Les droits de réserve (45€) seront débités au club de Vivonne.

**Dossier classé.**



### **Match n° 54697464 : Blanzay (1) – Brion St Secondin (3) en poule I du 29/03/26**

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 27 du 01/04/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Brion St Secondin (3) d'un joueur (licence n° 1192419318) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Brion St Secondin a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 03/04/26 à 18h16).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 18 des 20 et 22/01/26) pour quatre (4) matchs de suspension dont l'automatique à compter du 22/12/25 et que l'équipe de Brion St Secondin (3) évoluant en Départemental 5 poule I n'a effectivement joué que trois (3) matchs en championnat depuis cette date, les 01, 08 et 22/03/26.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Brion St Secondin (3) pour en donner le gain à l'équipe de Blanzay (1) (3-0, 3 points).**

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Brion St Secondin.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

## CHALLENGE DANSAC

### **Match n° 55566326 : Neuville (2) - GJ Dissay Beaumont (2) Tour 3 poule A du 04/04/26**

### **Match n° 55566330 : GJ Dissay Beaumont (2) – GJ Cap Haut Poitou (2) Tour 3 poule A du 04/04/26**

Courriel de réclamation du GJ Dissay Beaumont (04/04/26 à 19h15)

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer les clubs de de Neuville et GJ Cap Haut Poitou (avec copie du courriel de réclamation) lesquels peuvent formuler leurs observations **avant le mercredi 15 avril 2026**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 55566345 : Buxerolles (2) - GJ Sud Haut Poitou (2) Tour 3 poule D du 04/04/26**

### **Match n° 55566348 : GJ Espoir Sud Poitiers (2) - GJ Sud Haut Poitou (2) Tour 3 poule D du 04/04/26**

Courriel de réclamation du GJ Sud Haut Poitou (06/04/26 à 00h00)

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer les clubs de Buxerolles et GJ Espoir Sud Poitiers (avec copie du courriel de réclamation) lesquels peuvent formuler leurs observations **avant le mercredi 15 avril 2026**, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54668055 : Thuré-Besse (1) – Naintré (2) en Départemental 2 poule A du 14/12/25 remis le 11/01/26 et à nouveau remis les 15/02/26 et 05/04/26.
- Match n° 54672812 : St-Benoît (2) - Château-Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 05/04/26.
- Match n° 54668900 : Dissay (1) – Montamisé (2) en Départemental 4 poule D du 14/12/25 remis le 11/01/26 et à nouveau remis les 15/02/26 et 05/04/26.
- Match n° 54124201 : Bouresse / Queaux-Moussac (1) – St Saviol (2) en Départemental 4 poule F du 07/12/25 remis le 21/12/25 et à nouveau remis les 11/01/26, 15/02/26 et 05/04/26.
- Match n° 54697433 : Sommières St Romain (2) - Valence en Poitou OC (2) en Départemental 5 poule I du 25/01/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis les 15/02/26 et 05/04/26.
- Match n° 55406413 : Mirebeau (1) – Montmorillon (2) en U16 / U17 (Départemental 1) du 04/04/26.
- Match n° 55377389 : Aigrefeuille (1) – Poitiers Stade (2) en Féminines à 11 U15F poule B (basse) du 04/04/26.

## DIVERS

### **Courriels des clubs de : Avanton, Biard, Vrère St Léger de Montbrun :**

Réponses par courriel.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Mme Maryse MOREAU**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Sélection VIENNE U14 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

**Vendredi 17 AVRIL 2026 à NIORT**

(Stade de la Mineraie, Avenue du Maréchal Leclerc, Route de Parthenay – 79000)

**Rendez-vous SUR PLACE à 12h45 précises**

**Terrains en herbe**

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et les Districts, vous avez été retenu pour défendre les couleurs de notre département lors d'un tournoi « Interdistricts » réunissant 4 Districts de la Ligue de Football de la Nouvelle-Aquitaine.

### **Liste des 15 joueurs retenus**

- CHATELLERAULT S.O.C : RAOUI Hatim, CHABOISSON Jules
- NEUVILLE : GOURDON Arthur
- STADE POITEVIN F.C : ROY Aronne, MALE Aly, LAAFAR Kaïs, NGBOPOLO Kévin, TOURE Ismaël
- BUXEROLLES : GUERRERO Tylan, BACAR OMAR Zacariya,
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : HECKLY Ruben
- G.J V.V.M/CHAUVIGNY : KOULIBALY Fallilou, PERROT Noé, FRANCOIS Sacha, MAILLARD Nolan

#### **Chaque joueur devra se munir :**

- de son équipement complet de football (la tenue de match sera fournie)
- d'une gourde
- de son nécessaire de toilette

Encadrement assuré par ALLOUIS Anthony, PERIVIER Kévin, SAVIGNY Christian et MAIOROFF Eric

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Anthony ALLOUIS, CTD PPF, au 0644283394.

LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE

## Interdistricts U14 Garçons

### Le VENDREDI 17 avril 2026

# A Niort

LIGUE DE FOOTBALL  
NOUVELLE-AQUITAINE

(Stade de la Mineraie - Avenue du Maréchal Leclerc - Route de Parthenay - 79000 NIORT)

*Arrivée des délégations à partir de 12h30*

Sélections
Charente
Charente-Maritime
Deux-Sèvres
Vienne

Temps de match	Pause coaching	Début des rencontres
0:30	0:05	14:00

Terrains pelouses naturelles

Sélections recevantes	Score	Sélections visiteuses	Horaires	Terrain
Charente		Charente-Maritime	14:00	T1
Deux-Sèvres		Vienne	14:00	T2
Charente-Maritime		Vienne	15:00	T1
Charente		Deux-Sèvres	15:00	T2
Vienne		Charente	16:00	T1
Charente-Maritime		Deux-Sèvres	16:00	T2



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

# Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



## CONVOCAION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

### Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- ~~Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h~~  
  - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h
  - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

### Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détections futures

### **Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1<sup>ère</sup> séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92**



## Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	<b>DUBOIS ROBERTSON</b>	<b>TIANA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
13	<b>MOLONGO</b>	<b>LUNA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
14	<b>GOYAUD</b>	<b>OLIVIA</b>	<b>STADE POITEVIN</b>
15	<b>COSTARD</b>	<b>ANA</b>	<b>F.C LOUDUN</b>
16	<b>HEBERT</b>	<b>MAEVA</b>	<b>F.C LOUDUN</b>

## Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY